

Annuaire local des partenaires du Service Public Régional de l'Orientation

Grand Lyon Centre et Nord



Mai 2016

AUVERGNE – Rhône-Alpes

 **Maison de l'Emploi**
et de la formation

[Edito]

Ce répertoire vise un objectif prioritaire : aider les professionnels à identifier le bon interlocuteur en matière d'accueil et d'orientation tout au long de la vie. Conçu pour être utilisé au quotidien, il se veut pragmatique et facile d'utilisation dans le travail d'orientation des publics.

Sa réalisation a associé plus une vingtaine de partenaires du territoire : acteurs du service publics de l'emploi, chambres consulaires, opérateurs de l'orientation jeunesse, OPACIF, etc.

Ce travail de lisibilité a été coordonné par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon avec le soutien du Conseil Régional, dans le cadre de ses missions d'animation du CTEF Grand Lyon Centre et Nord.

Nous espérons que ce guide vous sera utile et qu'il contribuera à une orientation de qualité pour les publics avec lesquels vous travaillez.

Anne-Sophie Condemine,
Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'Emploi, l'Insertion et l'Égalité des chances
Présidente de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon
Présidente d'ALLIES

[Mode d'emploi]

Pour chaque fiche partenaire, vous retrouverez :

- la mission poursuivie
- le public principalement accueilli
- un descriptif synthétique de l'offre de service
- les contacts et horaires de la structure, à usage du grand public
- le contact du référent SPRO, à usage des professionnels de l'orientation



Une petite icône permet de repérer si la structure est habilitée Conseil en Evolution Professionnelle.

En fin d'annuaire, des fiches ressources permettent d'aller plus loin et donnent des repères sur le SPRO, la VAE, etc.

[Sommaire]

A

AFDAS.....	7
APEC.....	9
APECITA	11

B

Bureau Information Jeunesse de Caluire-et-Cuire.....	13
Bureau Information Jeunesse de Rillieux-la-Pape.....	15

C

Cap Emploi 69	17
CIO Lyon Nord - Centre d'information internationale	19
CIO Lyon Ouest	21
CIO Lyon Rive Gauche	23
CRIJ Rhône-Alpes - BIJ de Lyon	25
CIDFF du Rhône.....	27
CIBC du Rhône.....	29
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône	31
Chambre d'Agriculture du Rhône	33
Chambre de Commerce et de l'Industrie Lyon Métropole.....	35

F

FAFSEA.....	37
FAF.TT	39
FONGECIF Rhône-Alpes.....	41

L

LADOM.....	43
------------	----

M

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon	45
Mission Locale de Lyon.....	46
Mission Locale Plateau Nord Val-de-Saône	49

O

OPCALIM.....	51
--------------	----

P

Point Information Jeunesse Confluence	53
Point Information Jeunesse Quartier Vitalité	55
Pôle emploi Agences Grand Lyon Centre et Nord.....	57
Pôle emploi Cadres.....	59
Pôle emploi Spectacle.....	61

S

SCUIO / SOIE - Lyon I	63
SCUIO Lyon 2.....	65
SCUIO Lyon 3.....	67
UNAGECIF	69
UNIFAF	71
UNIFORMATION	73

Fiches ressources

Les étapes d'un parcours VAE.....	77
Le Conseil et Evolution Professionnelle.....	79
Qu'est-ce qu'un OPACIF ?.....	80
Le Service Public Régional de l'Orientalion.....	83

AFDAS

L'AFDAS est l'OPCA et OPACIF agréé par l'État qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition.

Missions

- La participation au financement des actions de formation destinées aux intermittents du spectacle, aux salariés ou demandeurs d'emploi qui bénéficient d'un congé individuel de formation, ou aux salariés, dans le cadre du plan de formation de leur entreprise
- La collecte des contributions des entreprises de son champ d'application
- La recherche de ressources complémentaires auprès de partenaires institutionnels

Public accueilli

- Salariés des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition
- Intermittents
- Pigistes Auteurs

Offre de services

Opérateur CEP

- **Niveau 1 : Accueil individualisé**
Analyse du projet, informations territorialisées sur les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les qualifications et les formations.
- **Niveau 2 : Conseil personnalisé**
Formalisation du projet d'évolution professionnelle, étude de faisabilité et stratégie de mise en œuvre. Cet accompagnement est adapté à la situation de la personne, à son besoin et à son degré d'autonomie.
- **Niveau 3 : Accompagnement à la mise en œuvre du projet**
Sur la base du projet et de la stratégie, co-construction d'un plan d'actions incluant : les étapes de réalisation, les actions à conduire (y compris l'éventuel parcours de formation), les prestations à mobiliser et le plan de financement.

Contact et horaires

AFDAS Délégation Centre-Est

Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
Espace Confluence
3, cours Charlemagne - CS 60038
69286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
lyon@afdas.com
www.afdas.com

Horaires :

Accueil : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Damien JACQUEMONT – délégué régional Centre-Est
d.jacquemont@afdas.com

L'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) est une association française, privée et paritaire, financée par les cotisations des cadres et des entreprises.

Missions

- Accompagner les entreprises dans leurs recrutements de cadres
- Conseiller les publics dans la gestion de leur évolution professionnelle
- Aider à identifier les problématiques, évaluer les compétences, les champs de prospection et à bien orchestrer la recherche d'emploi

Public accueilli

- Entreprises du secteur privé
- Cadres du secteur privé ayant cotisé à une caisse de retraite
- Cadre rattachée à l'AGIRC, en activité ou en recherche d'emploi
- Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de niveau licence

Offre de services

Le conseil aux entreprises

- Accompagnement des professionnels des ressources humaines, des managers opérationnels et des dirigeants de PME-PMI à toutes les étapes du recrutement, de la définition du besoin à la présélection des candidatures reçues
- Organisation de forums recrutement sur mesure
- Proposition d'un ensemble de services pour que les compétences internes correspondent à la politique de développement de l'entreprise
- Conception et mise en œuvre de dispositifs RH sur mesure pour impulser la mobilité interne au sein d'une entreprise
- Accompagner au changement et fidéliser des collaborateurs

Le conseil aux cadres

Réponse spécifiquement adaptée aux attentes et aux besoins liés à la recherche d'informations et de services permettant d'avoir toutes les cartes en main pour mener une stratégie professionnelle :

- Pouvoir s'évaluer et se positionner sur le marché de l'emploi
- Anticiper et maîtriser ses choix
- Accompagner les cadres tout au long de leur vie professionnelle
- Apporter des repères permettant de se positionner sur le marché du travail

Opérateur CEP

- **Niveau 1** : Accueil individualisé / Service en autoconsommation /Entretien de pré-diagnostic
- **Niveau 2** : Rendez-vous conseil à distance ou en proximité
- **Niveaux 2 et 3** : Prestations de conseil (7h max.) / Ateliers collectifs animés en centres (atelier « Changez de voie », atelier « préparer votre mobilité professionnelle »...)
- **Niveau 3** : Prestation « Solution Formation »

Contact et horaires

APEC Lyon

Boulevard Vivier MERLE

CS 33328

69003 Lyon

Consultants disponibles par téléphone 09 69 32 14 00 de 9h à 19h

www.apec.fr

lyon.cour@apec.fr

Horaires :

Accueil du lundi au vendredi au centre de Lyon : 8h45 à 18h15

Sur rendez-vous pour des entretiens individuels avec un consultant du lundi au vendredi de 8h30 à 18h15

Sur inscription : participation à des ateliers collectifs dans les sites ou via web

Sur inscription pour les ateliers animés en collectif dans les différents sites et pour les Web ateliers

Contact professionnel SPRO

Responsable : Philippe LOISEAU

philippe.loiseau@apec.fr

APECITA

Association Pour l'Emploi des Cadres Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et l'Agro-alimentaire. L'APECITA est une association paritaire financée, majoritairement par des cadres et des entreprises du secteur.

Missions

L'APECITA favorise la rencontre des employeurs et des personnes à la recherche d'un emploi dans les secteurs de l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement. Ses missions concernent le placement, le conseil, l'orientation et l'observatoire de l'emploi.

Public accueilli

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Entreprises
- Scolaires et parents
- Personnes en formation

Offre de services

- Accueil et Information en orientation et recherche d'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement
- Conseils sur la recherche d'emploi : CV, lettre de candidature et entretien d'embauche.
- Accompagnement personnalisé des candidats dans leur stratégie professionnelle : Bilan de compétence, Bilan professionnel, Parcours Action
- Diffusion d'offres d'emploi du secteur agricole, agroalimentaire et environnement : www.apecita.com et www.jobagroalimentaire.com
- Service « à la carte » pour les employeurs souhaitant recruter du personnel : analyse de poste à pourvoir, diffusion de l'offre, réception des candidatures, sélection des candidats, participation au recrutement
- Outils à disposition quant à l'orientation et la connaissance des métiers du secteur agricole, agroalimentaire et environnement : www.agrororientation.com
- Interventions collectives sur le marché de l'emploi et les métiers de notre secteur d'activité à partir des données collectées par l'association et son réseau

Contact et horaires

APECITA

23 rue Jean Baldassini

69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 13 00

www.apecita.com

lyon@apecita.com

Horaires :

Lundi : 9h - 17h

Mardi : 9h - 17h

Mercredi : 9h - 17h

Jeudi : 9h - 17h

Vendredi : 9h - 17h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Jean-Michel SOTTON

04 72 72 49 97 - jmsotton@apecita.com

Conseillers :

Cécile MILLET

04 72 72 49 88 - lyon@apecita.com

Karine ROUSSET

04 72 76 13 00 - lyon@apecita.com

Bureau Information Jeunesse de Caluire-et-Cuire

Les structures du réseau Information Jeunesse sont labellisées par l'Etat et soutenues financièrement par les collectivités locales. Elles interviennent dans un cadre défini par les chartes de l'information jeunesse française et européenne.

Missions

Le réseau Information Jeunesse a une mission d'intérêt général. Ce sont des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes autour de l'orientation, des métiers, des projets et initiatives, de la vie pratique, de la santé, du logement, de la culture, des loisirs et de l'international.

Au sein du réseau Information Jeunesse, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ), les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les CRIJ sont aussi des centres ressources régionaux ainsi que des centres de formation essentiellement de leur réseau. Le réseau Information Jeunesse participe à la démarche éducative pour permettre aux jeunes de comprendre leur environnement et de gagner en autonomie.

Public accueilli

Tous publics et particulièrement les jeunes : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, déscolarisés, apprentis, salarié.

Offre de services

Il met en place des actions d'animation de l'information innovantes et favorise les partenariats avec les acteurs de territoire.

Il propose un accueil gratuit, une information et une aide aux jeunes pour :

- Leur permettre de comprendre l'organisation de la scolarité et réussir leur vie professionnelle : études, métiers, emploi, formation
- Les préparer à devenir des citoyens responsables : droit et citoyenneté, logement, santé et bien-être, vie quotidienne
- Les inciter à la mobilité et à la découverte du monde : Europe et international
- Favoriser leur épanouissement personnel et familial : loisirs, sports, vacances

Contact et horaires

BIJ de Caluire-et-Cuire

16, rue Frédéric Mistral
69300 Caluire-et-Cuire
04 78 08 24 49
bij@ville-caluire.fr
<http://www.crijrhonealpes.fr>

Horaires :

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Permanences pour les inscriptions à "Caluire Jeunes" : le samedi matin précédant chaque période de vacances scolaires, de 9 à 12h.

Hors vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Mercredi, de 9h à 19h.

Contact professionnel SPRO

Responsable : Guillaume TASSIN

Informatrice Jeunesse : Clémentine PHILIPPE

Bureau Information Jeunesse de Rillieux-la-Pape

Les structures du réseau Information Jeunesse sont labellisées par l'Etat et soutenues financièrement par les collectivités locales. Elles interviennent dans un cadre défini par les chartes de l'information jeunesse française et européenne.

Missions

Le réseau Information Jeunesse a une mission d'intérêt général. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes autour de l'orientation, des métiers, des projets et initiatives, de la vie pratique, de la santé, du logement, de la culture, des loisirs et de l'international.

Au sein du réseau Information Jeunesse, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ), les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les CRIJ sont aussi des centres ressources régionaux ainsi que des centres de formation essentiellement de leur réseau.

Le réseau Information Jeunesse participe à la démarche éducative pour permettre aux jeunes de comprendre leur environnement et de gagner en autonomie

Public accueilli

Tous publics et particulièrement les jeunes : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, déscolarisés, apprentis, salariés...

Offre de services

Il met en place des actions d'animation de l'information innovantes et favorise les partenariats avec les acteurs de territoire.

Il propose un accueil gratuit, une information et une aide aux jeunes pour :

- leur permettre de comprendre l'organisation de la scolarité et réussir leur vie professionnelle : études, métiers, emploi, formation
- les préparer à devenir des citoyens responsables : droit et citoyenneté, logement, santé et bien-être, vie quotidienne
- les inciter à la mobilité et à la découverte du monde : Europe et international
- favoriser leur épanouissement personnel et familial : loisirs, sports, vacances

- un premier accueil par un(e) informateur(rice) jeunesse, au sein de la structure, par téléphone ou par mail, en posture d'accueil (écoute, analyse de la demande et des besoins, information et orientation personnalisées).
- une mise à disposition d'une documentation actualisée et gratuite (CIDJ, CRIJ Rhône-Alpes, partenaires....) et d'un espace public numérique en accès libre et gratuit
- une plateforme « objectif » stage : accompagnement à la recherche de stage collégiens, lycéens, étudiants, ateliers de recherche de stage dans les lycées professionnels de la commune. Recensement des possibilités d'accueils des entreprises, artisans et commerçants en cours.
- un référent JAPRO : fondation JAE
- Dans le cadre des chantiers jeunes été 16-17 ans : affectation dans la mesure du possible, des candidats en fonction d'un projet professionnel ou de formation, vigilance à la mixité dans les équipes et à la lutte contre les stéréotypes des missions dites féminines ou masculines.

Contact et horaires

BIJ / Espace Baudelaire

83 avenue de l'Europe
 69140 Rillieux-la-Pape
 04 78 08 24 49
 bij@rillieuxlapape.fr
<http://www.crijrhonealpes.fr>

Horaires :

Mardi: 13h30-18h
 Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
 Jeudi : 13h30-18h
 Vendredi : 13h30-18h

Contact professionnel

Responsable : Marie Line RIVERA
 04 37 85 01 66 - marieline.rivera@rillieuxlapape.fr

Informateur jeunesse : Maxence SIMONET

Cap Emploi 69

Le réseau CAP emploi est membre du Service Public de l'Emploi et prescripteur des contrats aidés (notamment des Emplois d'avenir). Le réseau est supervisé par un Comité de Pilotage Régional composé de la DIRECCTE, l'AGEFIPH, le FIPHFP et Pôle emploi.

Missions

CAP Emploi est un opérateur spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Il accompagne l'accès des personnes handicapées vers une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail. Il informe, conseille et accompagne également les employeurs privés ou publics dans l'embauche de personnes handicapées.

Public accueilli

- Personnes en situation de handicap, avec un titre en cours de validité (RTH, AAH...)
- Employeurs, privés ou publics

Offre de services

Offre de service aux personnes

Évaluation et diagnostic : réception du dossier de la personne, diagnostic de situation complet et démarrage d'un accompagnement ou réorientation

- Élaboration et/ou validation d'un projet professionnel : exploration des champs professionnels, définition et/ou validation d'un projet professionnel
- Accès à la formation : élaboration, validation et mise en œuvre du projet et du parcours de formation, suivi de la personne en formation
- Appui à l'accès à l'emploi : mise en œuvre du parcours d'accès à l'emploi, appui à la recherche d'emploi, appui au recrutement, suivi en emploi

Offre de services aux employeurs

- Information et conseil sur l'emploi des Travailleurs Handicapés
- Sensibilisation de l'employeur et des équipes de travail à l'emploi de personnes handicapées
- Conseil pour le recrutement de personnes handicapées
- Aide au recrutement de personnes handicapées

Opérateur CEP

- **Niveau 1** - Accueil individualisé : évaluation, diagnostic
Accueillir, informer et aiguiller les usagers
- **Niveau 2** - Conseil personnalisé : définition/ validation du projet professionnel
Permettre au bénéficiaire de formaliser son projet d'évolution professionnelle et y associer un plan d'action qui respecte l'initiative de la personne
- **Niveau 3** - Accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel : définition, mise en œuvre et suivi d'un projet de formation
Permettre au bénéficiaire de disposer d'un plan d'actions et d'un soutien global à la réalisation de son projet

Contact et horaires

LYON MÉTROPOLE

Siège
62, cours Albert Thomas CS 48383
69372 Lyon Cedex 08

EST LYONNAIS

Immeuble Le Pôle
333, cours du 3ème Millénaire
69800 Saint-Priest

BEAUJOLAIS ÉLARGI

Parc Avenue - Bâtiment E
596, bd Albert Camus
69400 Villefranche-sur-Saône

SUD-OUEST LYONNAIS

Pôle Inopolis
204, route de Vourles
69230 Saint-Genis-Laval

Demandeurs : 04 37 53 01 31 - contact@capemploi69.org
Employeurs : 0811 36 36 38 - employeurs@capemploi69.org
<http://www.handilyonrhone.org>
<http://www.capemploi69.fr>

Horaires :

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Rendez-vous possible sur les 4 sites du Rhône

Contact professionnel SPRO

Responsable : Elisabeth LOPEZ
04 37 53 01 31 - elopez@capemploi69.org

CIO Lyon Nord - Centre d'information internationale

Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sont rattachés au ministère de l'éducation nationale, placés dans chaque académie sous la responsabilité du recteur, assisté par le Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation (CSAIO).

Missions

Ils assurent une mission de service public gratuit et accueillent tout public en recherche d'informations et de conseils sur les études, sur les voies de formation et sur les professions, en vue de choisir une orientation scolaire ou professionnelle.

Public accueilli

Tout public : scolaires, apprentis, jeunes déscolarisés, parents, salariés, demandeurs d'emploi

Offre de services

- Mise à disposition d'une documentation complète sur les études, les formations, les qualifications, les certifications et les professions
- Entretiens approfondis avec un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) pour définir et construire son parcours scolaire ou son projet professionnel, suivi si nécessaire d'un bilan (évaluation des intérêts)
- Interventions dans les établissements scolaires publics du second degré (collèges et lycées) ainsi que dans l'enseignement supérieur (SCUIO)
- Participation à l'observation et l'analyse des transformations locales du système éducatif et du marché du travail et contribution à l'animation des échanges et des réflexions entre les partenaires du système éducatif, les jeunes, les décideurs locaux et les responsables économiques
- Séances d'information collective : Etudier aux USA, SVE-SVI et chantiers internationaux (lycéens, étudiants, parents, enseignants)
- Séances découverte des métiers et ressources pour l'orientation : scolaires principalement et non scolaires
- Séances d'information collective VAE (salariés, DE, ...)

- Entretiens d'orientation, passation de Logiciels d'Aide à l'Orientation (questionnaires d'intérêts, de personnalité...), mise à disposition des ressources multimédia (filières, métiers, formations, emploi)
- Prise en charge des jeunes sortis du système éducatif sans qualification (CIO et Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)
- Possibilité d'accueil de groupes scolaires en lien avec les établissements du secteur et adultes à la demande de partenaires (structures d'insertion par ex)
- Premier rappel téléphonique assuré par le service des jeunes sans qualification ayant déposé une demande sur la plateforme «reviensteformer.gouv.fr » et mise œuvre du droit au retour en formation –formation initiale sous statut scolaire

Contact et horaires

CIO Lyon Nord - Centre d'information internationale

100 rue Hénon

69004 Lyon 4e

04 78 28 37 09

<http://www2.ac-lyon.fr/orientation/rhone/lyon-nord/>

cio-lyon-nord@ac-lyon.fr

cii.lyon@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/orientation/cii/>

Horaires :

Lundi-jeudi : 9h à 12h et 13h à 17h

Mardi : 13h à 17h

Mercredi- vendredi : 9h à 17h

Contact professionnel SPRO

Directrice : Brigitte LAULAGNET

04 78 28 37 09 - brigitte.Laulagnet@ac-lyon.fr

Conseillers d'orientation psychologues :

14 conseillers d'orientation psychologues accueillent le public au CIO et dans les établissements scolaires du secteur, et 2 au CII.

CIO Lyon Ouest

Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sont rattachés au ministère de l'éducation nationale, placés dans chaque académie sous la responsabilité du recteur, assisté par le Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation (CSAIO).

Missions

Ils assurent une mission de service public gratuit et accueillent tout public en recherche d'informations et de conseils sur les études, sur les voies de formation et sur les professions, en vue de choisir une orientation scolaire ou professionnelle.

Public accueilli

Tout public : scolaires, apprentis, jeunes déscolarisés, parents, salariés, demandeurs d'emploi

Offre de services

- Mise à disposition d'une documentation complète sur les études, les formations, les qualifications, les certifications et les professions.
- Entretiens approfondis avec un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) pour définir et construire son parcours scolaire ou son projet professionnel, suivi si nécessaire d'un bilan (évaluation des intérêts)
- Interventions dans les établissements scolaires publics du second degré (collèges et lycées) ainsi que dans l'enseignement supérieur (SCUIO)
- Séances d'information collective VAE (salariés, DE ...)
- Entretiens d'orientation, passation de Logiciels d'Aide à l'Orientation (questionnaires d'intérêts, de personnalité...), mise à disposition des ressources multimédia (filières, métiers, formations, emploi)
- Prise en charge des jeunes sortis du système éducatif sans qualification (CIO et Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)
- Premier rappel téléphonique assuré par le service des jeunes sans qualification ayant déposé une demande sur la plateforme « revienstformer.gouv.fr » et mise œuvre du droit au retour en formation –formation initiale sous statut scolaire

Contact et horaires

CIO Lyon Ouest

1 3 Square Averroès

69009 Lyon

04 78 47 82 47

cio-lyon-ouest@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/cio69/lyon-ouest/>

Horaires :

Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Jeudi : 13h30 à 17h

Mercredi et vendredi : 9h à 17h

Contact professionnel SPRO

Directrice : Annie BAUZA-CANELLAS

04 78 47 82 47 - annie.bauza-canellas@ac-lyon.fr

CIO Lyon Rive Gauche

Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sont rattachés au ministère de l'éducation nationale, placés dans chaque académie sous la responsabilité du recteur, assisté par le Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation (CSAIO).

Missions

Ils assurent une mission de service public gratuit et accueillent tout public en recherche d'informations et de conseils sur les études, sur les voies de formation et sur les professions. Ils accompagnent les usagers dans la construction de leur parcours scolaire ou professionnel.

Public accueilli

Tout public : scolaires, apprentis, étudiants, jeunes déscolarisés, parents, salariés, demandeurs d'emploi

Offre de services

- Mise à disposition d'une documentation complète sur les études, les formations, les qualifications, les certifications et les professions
- Entretiens approfondis avec un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) pour définir et construire son parcours scolaire ou son projet professionnel, accompagné ou non d'un bilan approfondi (tests, questionnaires d'intérêts, ...)
- Interventions dans les établissements scolaires publics du second degré (collèges et lycées) ainsi que dans l'enseignement supérieur (SCUIO)
- Participation à l'observation et l'analyse des transformations locales du système éducatif et du marché du travail et contribution à l'animation des échanges et des réflexions entre les partenaires du système éducatif, les jeunes, les décideurs locaux et les responsables économiques
- Séances d'information collective (collégiens, lycéens, étudiants, parents, enseignants)
- Séances découverte des métiers et des ressources pour l'orientation : pour les scolaires et non les scolarisés
- Information sur la VAE (salariés, DE, ...)

- Entretiens d'orientation, passation de tests (questionnaires d'intérêts, de personnalité...), mise à disposition des ressources multimédia (sur les filières, les métiers, les formations, l'emploi)
- Prise en charge des jeunes sortis du système éducatif sans qualification (CIO et Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)
- Ateliers CV et lettre de motivation
- Ateliers "apprendre à apprendre"
- Possibilité d'accueil de groupes en lien avec les établissements scolaires et les partenaires du secteur, et, des adultes à la demande de partenaires (structures d'insertion par exemple)
- Premier rappel téléphonique assuré par le CIO des jeunes sans qualification ayant déposé une demande sur la plate-forme «reviensteformer.gouv.fr » et mise en œuvre du droit au retour en formation – formation initiale sous statut scolaire

Contact et horaires

CIO Lyon Rive Gauche

28, rue Julien

69003 Lyon

04 72 84 66 80

cio-lyon-rive-gauche@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/orientation/rhone/lyon-rive-gauche/>

Horaires :

Lundi : 13h30-17h

mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30, 13h30 à 17h

Mercredi : 9h à 17h

Contact professionnel SPRO

Directrice : Judith ASTOLFI

04 72 84 66 80 - cio-rive-gauche@ac-lyon.fr

Conseiller d'orientation psychologue :

14 psychologues accueillent les usagers au CIO ou dans les établissements scolaires publics

CRIJ Rhône-Alpes - BIJ de Lyon

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) est financé par l'Etat (le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative) et par les collectivités territoriales. Les structures du réseau Information Jeunesse sont labellisées par l'Etat et soutenues financièrement par les collectivités locales. Elles interviennent dans un cadre défini par les chartes de l'information jeunesse française et européenne.

Missions

Le réseau Information Jeunesse a une mission d'intérêt général. Ce sont des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes autour de l'orientation, de l'emploi, des métiers, de la mobilité internationale, des projets et initiatives, du logement, de la santé, de la culture et des loisirs. Le réseau Information Jeunesse participe à la démarche éducative pour permettre aux jeunes de comprendre leur environnement et de gagner en autonomie.

Au sein du réseau Information Jeunesse, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ), les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ) accueillent et informent tout public, et particulièrement les jeunes, à l'échelon local. Les CRIJ sont aussi des centres ressources régionaux ainsi que des centres de formation essentiellement de leur réseau.

Public accueilli

Tous publics et particulièrement les jeunes : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, déscolarisés, apprentis, salariés...

Offre de services

Le réseau Information Jeunesse met en place des accompagnements individuels et des actions d'animation de l'information innovantes, en lien avec les partenaires et acteurs de territoire, dans et hors les murs.

Il propose un accueil gratuit, une information à toute personne, et un accompagnement pour les jeunes de 11 à 30 ans, pour :

- découvrir et s'informer sur les métiers et les secteurs d'activité
- comprendre l'organisation de la formation, les étapes et remobiliser sur les ressources utiles à la construction de leur projet et à la réussite de leur vie professionnelle
- valoriser leur parcours et favoriser leur projet et engagement : stage, alternance jobs, bénévolats, volontariat, mobilité internationale

- les inciter à la mobilité et à la découverte du monde : Europe et international
- les préparer à devenir des citoyens responsables : médiation numérique, sensibilisation au droit et à la citoyenneté, logement, santé et bien-être, logement et vie quotidienne
- favoriser leur épanouissement personnel et familial : loisirs, sports, vacances

Prestations :

- accompagnement à la recherche d'information sur les métiers, les formations, la mobilité internationale et les dispositifs adaptés : accès à une information complète numérique et papier
- actions spécifiques : Kfé métiers / Information métiers / osez l'alternance / atelier CV-LM / stage aide à l'orientation (Inforizon) / atelier de médiation numérique (Infolab orientation) / valorisation des expériences et compétences non-formelles (Mesaki)...
- opération Jobs d'été : mise en relation des jeunes et des employeurs, techniques et organisation de la recherche, organisation d'actions spécifiques (forums, ateliers...)
- service international (Hotline : international@crijrhonealpes.fr, Forum des voyageurs, Dispositif Eurodyssée)
- service annonces : offres d'emploi en ligne www.crijrhonealpes.fr – job, emploi, alternance, stage, service civique... et dans les lieux d'accueil.

Contact et horaires

CRIJ

66, Cours Charlemagne
 69 002 Lyon
 04 72 77 00 66
 04 72 77 04 39
crijlyon@crijrhonealpes.fr
international@crijrhonealpes.fr
www.crijrhonealpes.fr
<https://www.facebook.com/crij.rhonealpes>
<https://twitter.com/crijrhonealpes>

Horaires :

Lundi et mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
 Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h

Modalités d'accueil :

Accueil collectif ou individuel sur rendez-vous mardi, jeudi et vendredi matin

Contact professionnel SPRO

Responsable du BIJ de Lyon : Jérôme REGOTTAZ

04 72 77 00 66 - jregottaz@crijrhonealpes.fr

Informateur Jeunesse : Yannick CHARLETY

CIDFF du Rhône

Le CIDFF du Rhône, membre du réseau national des CIDFF, exerce une mission d'intérêt générale confiée par l'État dont l'objectif est l'égalité entre les femmes et les hommes par l'accès aux droits, l'accès à l'emploi et la formation, la lutte contre les violences sexistes en vue d'une autonomie des personnes et particulièrement des femmes. Association soutenue financièrement par l'Europe (FSE), l'Etat, la Région, la Métropole, le conseil départemental du Rhône, la CAF du Rhône, les communes d'implantations des actions.

Missions

- Accueillir, informer, orienter gratuitement et de manière confidentielle tout public
- Accompagner les femmes vers l'emploi, la formation, la création d'activité
- Favoriser l'accès aux droits
- Promouvoir l'égalité Femmes Hommes
- Lutter contre les violences sexistes
- Soutenir sur la vie personnelle, la parentalité, la santé, la sexualité

Public accueilli

Tout public, en priorité les femmes

Offre de services

- Informations emploi-formation : permanences au siège 3 fois par semaine Lundi-Mercredi-Vendredi de 9h à 12h sans rdv (accueil des 6 premières personnes en entretien individuel) : l'orientation, le projet professionnel, les mesures pour l'emploi, la recherche d'emploi, l'élargissement des choix professionnels, la formation tout au long de la vie, la prescription sur l'offre de formation régionale, l'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle.
- Accompagnement pour les femmes qui rencontrent des difficultés particulières (RSA, demandeuse d'emploi de longue durée, femmes isolées..) dans leur insertion professionnelle mais aussi dans leur vie personnelle et familiale.
- Informations collectives "de l'idée au projet" tout public, ateliers d'amorçage "évaluer son idée", accompagnement en entretiens individuels anté et post création d'activité et d'entreprise pour les femmes.
- Informations juridiques et sociales : droit du travail (contrats, licenciements...), législation sociale, droit de la famille, etc. au siège tous les matins de 9h à 12h sans rdv.
- Actions collectives "Femmes Mère le Choix de l'emploi" : destinées aux mères de famille qui souhaitent réfléchir à une orientation professionnelle, reprendre une activité professionnelle et qui ne savent pas comment l'articuler avec leur vie personnelle et familiale.

- Action collective "Tremplin vers l'emploi" destinée aux femmes. Cette action a pour objectif de permettre aux femmes de rencontrer d'autres personnes, de reprendre confiance en elles, de découvrir différents secteurs d'activités et de construire un projet professionnel.
- Action Actifs seniors: permettre aux femmes et aux hommes seniors de prendre conscience des compétences issues de leurs expériences professionnelles, envisager un transfert des compétences vers des secteurs porteurs d'emploi dans une démarche d'élargissement des choix professionnels.
- Sensibilisations, formations professionnels/ public : à l'égalité Femmes - Hommes, approche genre, articulation vie professionnelle et vie privée, Élargissement des choix professionnels et mixité des métiers.
- Ateliers gestion du stress, gestion du temps, gestion des relations

Contact et horaires

CIDFF Siège

18, place Tolozan
69001 Lyon
04 78 39 32 25
lyon.contact@cidffrhone.fr

Horaires :

accueil physique tous les jours
9h à 13 et de 13h45 à 17h
sauf vendredi après-midi

Antenne Est Lyonnais

Pour les communes de Bron, Décines,
Vaulx en Velin, Vénissieux, Genas.
4, rue Louis Maggiorini
69500 Bron
04 72 75 38 40
bron.contatc@cidffrhone.fr

Horaires :

accueil physique tous les jours
9h à 13 et de 13h45 à 17h
sauf mercredi

Antenne Plateau Nord Val de Saône

Pour les communes de Caluire, Rillieux,
Neuville, Genay, Fontaines..
1, rue Boileau
69140 Rillieux-la-Pape
04 78 88 02 49
rillieux.contact@cidffrhone.fr

Horaires :

accueil physique tous les jours
9h à 13h et de 13h45 à 17h
sauf mercredi

Antenne Beaujolais élargi

90, rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-Saône

Horaires :

accueil physique tous les jours
9h à 13h et de 13h45 à 17h
sauf mercredi

www.cidff69.fr
www.infofemmes.com
www.facebook.com/cidff69.fr

Contact professionnel SPRO

Directrice : Catherine HERANNEY 04.72.98.27.50 - c.heranney@cidffrhone.fr

Responsable AIO : Virginie DESSEIGNES 04.78.39.32.25 - v.desseignes@cidffrhone.fr

CIBC du Rhône

Le réseau des Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences (CIBC) Rhône-Alpes est un réseau associatif et paritaire, piloté par les partenaires sociaux régionaux et adhérent à la Fédération Nationale des CIBC. Il est présent sur plus de 30 lieux d'accueil en Rhône-Alpes et compte une centaine de professionnels de l'accompagnement.

Missions

Les missions des CIBC répondent aux besoins d'accompagnement, de conseil et d'appui aux personnes, aux entreprises et aux organisations pour la gestion et le développement des compétences et l'accompagnement des évolutions et des parcours professionnels.

Le cœur de métier des CIBC, depuis leur création par le Ministère du travail, est le bilan de compétences, adapté à tous les contextes et publics : salariés, demandeurs d'emploi, jeunes, seniors, travailleurs handicapés, etc.

Les CIBC réalisent ainsi de nombreuses prestations d'orientation professionnelle issue de l'expertise du bilan de compétences : diagnostics mi-carrière, bilans de maintien dans l'emploi, etc.

Ils sont également spécialisés dans l'accompagnement des parcours et des transitions professionnelles : diagnostic et suivi de parcours, conseil et accompagnement VAE, aide à la mobilité, etc.

Public accueilli

Tout public.

Les prestations sont réalisées à la demande des particuliers (prise en charge du financement suivant le statut), des employeurs ou des financeurs publics.

Offre de services

- Bilan de compétence, bilan de transition professionnelle pour les salariés licenciés, bilan de maintien dans l'emploi,...
- Point Assistance Conseil (PAC) VAE : prestations Conseil et Assistance renforcée VAE en priorité pour les demandeurs d'emploi
- Service Diapason : à destination des salariés qui souhaitent faire le point sur leur situation professionnelle, être accompagnés dans leurs démarches de concrétisation de leurs objectifs professionnels, ou sécuriser leurs parcours. Durée comprise entre 2 et 12 heures, ce service s'articule en 3 étapes :
 - Un diagnostic de situation professionnelle,
 - Des préconisations d'actions à mener pour la valorisation et l'accroissement des compétences,

- Un accompagnement dans la durée jusqu'à la concrétisation du projet y compris une aide à la recherche de financement.
- Dispositif Plateforme de Sécurisation des Parcours Professionnels : à l'initiative de l'employeur qui souhaite répondre à ses salariés en matière d'évolution professionnelle, les outiller pour renforcer leur employabilité, les faire accompagner sur les volets formation ou encore préparation à l'entretien professionnel. Une prestation en 2 étapes, basée sur le volontariat des salariés:
 - une réunion d'information collective de sensibilisation au sein de l'entreprise,
 - un point carrière individuel sur les besoins et attentes du salarié en lien avec le projet d'entreprise,
 - un accompagnement individualisé moyen de 6 heures
- Bilan jeune : pour les jeunes de 16 à 25 ans
 - Analyse de situation partagée
 - Bilan de compétences
 - Aide et soutien individualisé à l'orientation
 - Validation de projet professionnel
- Séances d'information collectives "Les rendez-vous du CIBC" : Temps d'échange convivial et professionnel pour répondre aux questions des personnes engagées dans la vie professionnelle : formation, VAE, projet de reconversion, évaluation de potentiel, préparation à la recherche d'emploi....

Contact et horaire

CIBC du Rhône

180, rue de Créqui
69003 Lyon
04 72 61 80 61
contact@cibc69.net
www.cibc69.fr

Horaires :

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 19h et samedi de 8h à 13h

Contact professionnel SPRO

Directeur : Bruno AGOPOME

04 72 61 80 61 - b.agopome@cibc-rhone.fr

Consultante RH-VAE : Régine ROUCH

04 72 61 02 79 - regine.rouch@cibc-rhone.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ou CMA sont placées sous l'autorité d'un président assisté d'un bureau constitué d'artisans élus par leurs pairs.

Missions

Les CMA assurent, dans une relation de proximité, une mission de service public essentielle afin de représenter l'artisanat, promouvoir et accompagner son développement. Elle joue également un rôle déterminant dans la diffusion de l'information juridique, fiscale, sociale et économique nécessaire à l'entreprise artisanale.

Public accueilli

- Jeunes scolarisés, familles,
- Entreprises, salariés,
- Demandeurs d'emploi,
- Porteurs de projets de création et reprise d'entreprise

Offre de services

Les CMA proposent un ensemble de services structurés autour des axes suivants : la création d'entreprise, le développement économique, la formation professionnelle et l'emploi.

- **La création d'entreprise** : les services d'appui à la création d'entreprise des Chambres de Métiers et de l'artisanat proposent un accueil permanent aux porteurs de projet et les accompagnent tout au long de leur démarche.
- **L'apprentissage** : A travers leurs Centres d'Aide à la Décision (CAD), les CMA proposent régulièrement :
 - des sessions d'information sur les métiers et l'apprentissage
 - un accompagnement des jeunes dans l'élaboration de leur projet et la recherche d'une entreprise
 - une assistance aux entreprises pour l'accueil et la formation des jeunes apprentis

Contact et horaires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

58 avenue Maréchal Foch

69006 Lyon

04 72 43 43 00

artisanat@cm-lyon.fr

www.cma-lyon.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12 h : accueil physique SANS rendez-vous

de 13h à 16h30: accueil physique SUR rendez-vous et pré-accueil

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Contact professionnel SPRO

Responsable : Géraldine JACQUIN (CAD/Service jeunes/entreprises)

04 72 43 43 37 - g.jacquin@cma-lyon.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

Les Chambres d'agriculture sont dirigées par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural.

Missions

En cohérence et continuité avec ses missions de services publics, les Chambres d'Agriculture sont un lieu de réflexion et de concertation avec les autres organisations professionnelles agricoles et les collectivités territoriales afin d'impulser une dynamique de développement agricole départemental et régional. Elles sont aussi un lieu de consultation et de représentation de l'ensemble des différents agents économiques de l'agriculture et des intérêts agricoles.

Public accueilli

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Agriculteurs
- Porteurs de projets de création et reprise d'entreprise
- Scolaires et étudiants

Offre de services

Création des services d'utilité agricole dans les domaines de l'économie, du développement territorial, de l'orientation et formation professionnelle.

L'orientation et la formation professionnelle :

- Actions de promotions des métiers, de l'emploi (sous toutes ses formes), de la formation et de l'installation, en agriculture
- Accueil, information et orientation des porteurs de projets en agriculture (projet de salariat ou de création/reprise en agriculture)
- Accompagnement aux démarches liées à l'apprentissage
- Accompagnement à la recherche de salariés ou d'employeurs, en partenariat avec la Bourse de l'Emploi

- Accompagnement à l'étude de faisabilité de projet d'installation et à aux demandes d'aides financières
- Formation continue des agriculteurs
- Coordination des actions de développement de l'emploi et de l'installation

Contact et horaires

Chambre départementale d'agriculture du Rhône

18, avenue des Monts d'Or
 69 890 La Tour-de-Salvagny
 04 78 19 61 00
 04 78 19 61 11
 chambagri69@rhone.chambagri.fr
<http://rhone-alpes.synagri.com>

Contact professionnel SPRO

Responsables :

Philippe BONNET - 04 78 19 61 32 - philippe.bonnet@rhone.chamabagri.fr
 Sabrina BERMONT - 04 78 19 60 88 - sabrina.bermont@rhone.chambagri.fr

Conseillères :

Christine TARIFFE (formations en agriculture, promotion des métiers)
 04 78 19 61 35 - christine.tariffe@rhone.chambagri.fr
 Véronique VILLALTA (emploi, Service de Remplacement)
 04 78 19 61 36 - veronique.villalta@rhone.chambagri.fr
 Nadia ROULLAND (emploi partagé, groupement d'employeurs)
 04 78 19 62 00 - emploi@fdsea69.fr

Anne-Laure MAILLON et Pauline VUILLECARD (Point Accueil Installation, organisation de la formation de l'idée au projet)

04 78 19 61 39 - anne-laure.maillon@rhone.chambagri.fr
 04 78 19 61 39 - pauline.vuillecard@rhone.chambagri.fr

Chambre de Commerce et de l'Industrie Lyon Métropole

Missions

La première mission des CCI, en tant qu'acteur de l'économie, est de créer de l'activité par le développement des entreprises notamment en matière de gestion des ressources humaines et de formation. Dans ce domaine, elles interviennent sur deux axes :

- Le développement de l'apprentissage
- La formation initiale secondaire et supérieure pour les étudiants et les apprentis au regard des besoins des entreprises et la formation continue des salariés

La CCI de Lyon Métropole est « porte d'entrée » réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat et assure une mission de service public sur l'enregistrement des contrats d'apprentissage.

Public accueilli

Entreprises, salariés, porteurs de projets de création et reprise d'entreprise, jeunes, demandeurs d'emploi

Offre de services

L'apprentissage

- Enregistrement des contrats d'apprentissage pour les entreprises ressortissantes, inscrites au registre du commerce et des sociétés.
- Accompagnement des jeunes et des entreprises dans leurs démarches pour l'apprentissage : mise à disposition de dispositifs opérationnels proposés par le Point A de chaque CCI.
- Développement de l'apprentissage assuré par une équipe de développeurs de l'apprentissage, coordonnée par la CCI de région et favorisant la signature de nouveaux contrats, aux côtés d'une mission handicap spécifique de la CCI de région.

Formation initiale et continue :

- 9 Centres de Formation d'Apprentis gérés par les CCI de Rhône-Alpes, seules ou en association avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (du CAP au BTS, et formations « certifiantes » de niveau bac +3).
- 18 écoles supérieures offre des formations post bac gérées par les CCI de Rhône-Alpes, en formation initiale ou en contrat de professionnalisation
- 10 centres d'enseignement apportent une réponse de proximité aux entreprises et à leurs salariés à travers la formation continue, pilier de l'action formation des CCI de Rhône-Alpes.

Journées portes ouvertes : Accueil des jeunes de moins de 26 ans (demandeurs d'emploi, non scolarisés, scolaires, étudiants) et de leurs familles dans les Centres de Formation d'Apprentis du réseau. Prestation d'accès libre : entretien de réorientations / entretien avec les responsables des métiers choisis / visite des ateliers et locaux de vie du CFA / pré-inscription facultative au CFA

Les Nuits de l'Orientation : Accueil de jeunes de moins de 26 ans (demandeurs d'emploi, non scolarisés, scolaires, étudiants) et de leurs familles à la CCI de Lyon sur une soirée entière : rencontres avec des professionnels du conseil en orientation, participation à des ateliers thématiques, possibilité de passer des tests de personnalité, etc.)

Mercredi de l'apprentissage : Information des jeunes de moins de 26 ans (demandeurs d'emploi, non scolarisés, scolaires, étudiants) sur la réglementation applicable au contrat d'apprentissage et de professionnalisation, sur les diplômes et les métiers préparés ainsi que sur la manière de rechercher une entreprise ou un CFA. Information générale sur l'apprentissage et l'alternance en réunions collectives et en entretiens individuels ou information thématique avec un focus particulier sur une famille de métiers (ex : les métiers du commerce...)

Évènements : Salon apprentissage et alternance / Forum de l'entrepreneuriat / Forum de la franchise / Carrefour des commerciaux, etc.

Contact et horaires

CCI Lyon Métropole

Place de la Bourse

69002 Lyon 2^e

04 72 40 58 58

infos@lyon.cci.fr

www.lyon.cci.fr

Horaires : Du lundi au vendredi 9h-17h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Dominique DOUVRE (pôle Apprentissage Emploi Compétences)

04.72.40.58.26 - d.douvre@lyon-metropole.cci.fr

Le FAFSEA est un OPCA- OPACIF interbranches. Agréé depuis 40 ans par l'Etat, il est administré à part égale par les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et les syndicats salariés.

Missions

Le FAFSEA finance de nombreux dispositifs pour les salariés, demandeurs d'emploi et entreprise, destinés à favoriser l'accès à la qualification et à la sécurisation des parcours professionnels.

Ses missions :

- Assurer la collecte des cotisations de la formation professionnelle continue des entreprises adhérentes employant de la main d'œuvre
- Financer la formation professionnelle continue de salariés, demandeurs d'emploi et jeunes en poursuite d'études
- Accompagner les branches professionnelles dans leur politique RH/ formation
- Informer et conseiller les entreprises adhérentes et leurs salariés en matière de formation professionnelle, et d'orientation
- Mobiliser les acteurs nationaux et régionaux en faveur de la formation continue au service de l'emploi, par un maillage territorial

Public accueilli

- Les entreprises
- les salariés et les demandeurs d'emploi relevant des secteurs adhérents au FAFSEA: Production, transformation & industrie, négoce, autres / Services à l'agriculture / Services du monde rural

Offre de services

Opérateur CEP

Les conseillers en évolution professionnelle du FAFSEA guideront dans ces trois niveaux :

Niveau 1 - Obtenir des informations concrètes

- Présenter votre situation professionnelle, vos interrogations
- Accéder à des informations sur l'emploi et les métiers du territoire (observatoires, diagnostics territoriaux, ...), sur les tendances socioéconomiques des champs du FAFSEA
- S'informer sur les dispositifs existants (services, formations, prestations), pour mieux les comprendre

Niveau 2 - Bénéficiaire d'entretiens conseil personnalisés, de prestations externes et des partenariats

- Clarifier, préciser vos priorités d'évolution,
- Identifier vos compétences, celles à acquérir
- Identifier les activités correspondant à vos compétences ou les emplois proches et accessibles
- Co-construire votre projet professionnel et en apprécier la faisabilité,
- Mobiliser des prestations complémentaires si besoin (bilan de compétences, accompagnement reprise ou création d'entreprise)
- Apprécier les conditions de réalisation du projet (pré requis, positionnement avant formation, VAE,...)

Niveau 3 - Disposer d'une aide pour la concrétisation du projet et un plan d'action

- Les différentes actions à conduire pour chacune des étapes
- Éventuellement, le parcours de formation envisagé
- Les dispositifs et prestations possibles (VAE, Bilan de compétences, création d'entreprise,...)
- Le plan de financement du projet
- Un calendrier prévisionnel indicatif
- Les conditions de réalisation du projet (pré requis, formation, VAE,...)

Contact et horaires

FAFSEA - Agrapôle

23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
04 72 37 95 75
rhonealpes@fafsea.com
www.fafsea.com

Contact professionnel SPRO

Responsable : Perrine TIXIDRE

Conseiller : Nadia ROULLAND (promotion de l'emploi partagé, promotion des métiers, développement de la bourse de l'emploi)

04 78 19 62 00 - emploi@fdsea69.fr

FAF.TT

Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire, le FAF.TT est l'OPCA et l'OPACIF du secteur du Travail Temporaire. Il est administré de façon paritaire par les organisations professionnelles d'employeurs (PRISM'EMPLOI) et de salariés (CFDT, CFE-CGC-FNECS, CFTC, USI-CGT, CGT-FO).

Le FAF.TT est une association déclarée.

Missions

Le FAF.TT en tant qu'OPCA a pour mission de :

- Contribuer au développement de la formation professionnelle continue
- Informer, de sensibiliser et d'accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition des besoins en matière de formation professionnelle
- Participer à l'identification des compétences et des qualifications mobilisables au sein de l'entreprise et à la définition des besoins collectifs et individuels au regard de la stratégie de l'entreprise, en prenant en compte les objectifs définis par les accords de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- S'assurer de la qualité des formations dispensées, notamment en luttant contre les dérives thérapeutiques et sectaires

Pour l'accomplissement de ses missions, le FAF.TT assure un service de proximité au bénéfice des entreprises permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle.

Le FAF.TT en tant qu'OPACIF a pour mission de :

- Concourir à l'information des salariés et des demandeurs d'emploi qui ont été titulaires d'un contrat à durée déterminée
- Délivrer le conseil en évolution professionnelle
- Accompagner les salariés et les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel lorsque celui-ci nécessite la réalisation d'une action de formation, d'un bilan de compétences ou d'une validation des acquis de l'expérience
- Financer les actions organisées dans le cadre du congé individuel de formation, en lien, le cas échéant avec la mobilisation du compte personnel de formation
- S'assurer de la qualité des formations financées.

Public accueilli

Tous publics et prioritairement les salariés permanents et intérimaires des agences d'emploi

Offre de services

Opérateur CEP

Niveau 1 : accueil, information et orientation tout public

Niveau 2 : conseil, aide à la formalisation du projet professionnel

Niveau 3 : accompagnement, recherche de formations, aide au montage du dossier de financement

Contact et horaires

FAF.TT

10, Place Béraudier – Immeuble L'Orient

69426 Lyon cedex 03

01 73 78 13 30

www.fafft.fr

Horaires :

Accueil quotidien sur rendez-vous

Permanence une fois par mois

Contact professionnel SPRO

Directeur inter-régions : Philippe MEGNEAUD

pmegneaud@fafft.fr

Conseillère CEP Rhône-Alpes : Florence PASCAL

04 26 68 70 92 - fpascal@fafft.fr

FONGECIF Rhône-Alpes

Antenne du Rhône

Le FONGECIF a une organisation paritaire : il est géré par les partenaires sociaux à savoir les représentants des organisations patronales (MEDEF, CGPME, UPA) et les représentants des organisations syndicales de salariés. Il est financé par une contribution des entreprises affectée aux salariés en CDI (0,20% de la masse salariale brute) et une autre affectée aux salariés en CDD (1% de la masse salariale des CDD).

Missions

En qualité d'opérateur du CEP, le FONGECIF Rhône-Alpes propose un accueil, une information, une aide à la mobilité professionnelle et un accompagnement des publics en transition professionnelle.

En qualité d'OPACIF (Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé Individuel de Formation), le FONGECIF Rhône-Alpes gère différents dispositifs de financement : les Congés Individuels de Formation (CIF) pour les salariés en CDI et pour certains demandeurs d'emploi ayant eu un contrat CDD, la Formation Hors Temps de Travail, les Congés Bilan de Compétences (CBC), le Congé VAE ainsi que le dispositif « VSM » Vivre Son Métier, qui permet d'effectuer quelques journées d'observation terrain sur un métier envisagé. L'ensemble de ces prestations sont gratuites et individualisées.

Public accueilli

Tout public pour un premier accueil individualisé dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation avec 4 prestations possibles :

- un accueil individualisé
- une information sur les dispositifs
- une information sur l'environnement socio-économique
- une information sur les métiers

Le public éligible à un FONGECIF pour les niveaux 2 et 3 du CEP

Offre de services

- Réunions d'information sur la démarche de CIF, à laquelle le demandeur s'inscrit en téléphonant à l'antenne du FONGECIF de son choix
- Analyse partagée de sa situation, téléphonique ou présentielle, par un conseiller en évolution professionnelle qui pourra proposer différents services
- Un ou plusieurs entretiens individuels d'une heure environ destiné(s) à analyser la demande de la personne, à l'aider à élaborer un projet professionnel et à le valider, puis à l'accompagner dans sa mise en œuvre : ingénierie de formation, ingénierie financière, techniques de recherche d'emploi ou de création d'activité...

- Ateliers thématiques
- Accompagnement renforcé de 12h sur une amplitude de 6 mois pour lever l'éventuel blocage de certains publics et les ramener au droit commun
- Informations générales proposées aux différents partenaires sur le CIF en organisant des réunions d'informations ciblées

Opérateur CEP

Niveau 1 « Je m'informe » : répondre à des questions sur l'avenir professionnel de tout public

- Un accueil immédiat et de proximité
- Mise à disposition de ressources
- Service d'information, découverte des métiers

Niveau 2 « Je me décide » : conseiller les publics relevant d'un FONGECIF pour évoluer professionnellement

- Faire le point avec un conseiller, élaborer de son projet professionnel
- Identifier, mettre en valeur ses compétences
- Valider la viabilité de son projet professionnel
- Construire sa stratégie de transition professionnelle

Niveau 3 « Je me lance » : Aider les publics relevant d'un FONGECIF à concrétiser leurs démarches et leurs projets

- Mettre en œuvre son parcours de formation
- Mettre en œuvre son plan de financement
- Réussir sa transition professionnelle

Contact et horaires

FONGECIF Rhône-Alpes

Immeuble Open 6
158 avenue Thiers
69006 Lyon
04 72 82 50 69
antenne69@cifrhonealpes.com
www.fongecifrhonealpes.fr

Horaires :

Plate-forme téléphonique 04 72 82 50 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption
Accueil quotidien du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi matin

Contact professionnel SPRO

Responsable antennes Rhône et Ain : Laurence FLACHAT
04 72 82 50 58 - lflachat@cifrhonealpes.com

Responsable de l'AIO : Joëlle LASCOLS
04 72 82 50 83 - jlascols@cifrhonealpes.com

Assistants d'accueil et d'information : Sabrina BACHELARD / Agnès BOYER-PAROT
Alice FERNADEZ / 04 72 82 50 78 (ligne réservée aux partenaires)
antenne69@cifrhonealpes.com

LADOM

LADOM, l'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité, est un opérateur de l'Etat qui intervient sous la tutelle du Ministère des Outre-mer, dans le cadre des orientations gouvernementales et des politiques de mobilité définies par l'Etat; en liaison avec les collectivités territoriales concernées des cinq départements d'Outre-mer, les administrations compétentes et organismes qualifiés.

Missions

LADOM a pour mission première la qualification, la professionnalisation et l'inclusion dans l'emploi durable de ses publics au travers de parcours en mobilité.

Dans le cadre de la LODEOM (loi du 27 mai 2009), LADOM a vu son périmètre élargi à la gestion des dispositifs de « continuité territoriale » qui outre la Formation Professionnelle en Mobilité, intègre le Passeport Mobilité-Etudes et l'Aide à la Continuité Territoriale.

L'équipe de la Délégation Régionale LADOM de Lyon accompagne les originaires d'Outre-mer en mobilité dans les régions RHONE-ALPES, AUVERGNE et BOURGNE tout au long de leur parcours de formation. Elle les guide dans leur recherche d'emploi à l'issue de leur formation et les met en relation avec ses partenaires.

Public accueilli

Toute personne âgée de plus de 18 ans, résidente d'une collectivité d'Outre-mer (sous réserve de satisfaire aux critères d'éligibilité).

Offre de services

- **Aide au recrutement** : en lien avec les acteurs de l'emploi et de la formation, LADOM identifie les profils et met en place une procédure de sélection ou de recrutement adaptée
- **Accompagnement individualisé** : pour répondre aux besoins spécifiques d'un métier ou d'une entreprise, LADOM élabore et coordonne, selon un cahier des charges, des programmes de formation personnalisés et adaptés à l'offre
- **Parcours sécurisé** : de la prise en charge du candidat au départ de son territoire d'origine et tout au long de son parcours en mobilité, LADOM coordonne les différentes étapes, de la formation à la sélection..
- **Accompagnement financier** (billet d'avion, prime d'installation, complément de ressources, aide à la recherche d'un hébergement...)

Contact et horaires

LADOM

106, rue Pierre Corneille

Préfecture du Rhône

69 416 LYON Cedex 03

04 72 61 42 50

<http://www.ladom.fr/agences/ladom-est>

Horaires :

Accueil au public et sur rendez-vous :

- le lundi de 14h à 16h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Contact professionnel SPRO

Délégué régional : Régis PERROT

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon est une structure partenariale sous la forme juridique d'un GIP (Groupement d'intérêt Public). Elle regroupe l'Etat, la Ville de Lyon, Pôle Emploi, l'Association ALLIES, la Mission Locale, le Conseil Régional, Grand Lyon Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône. Elle est implantée sur cinq sites : un siège et quatre antennes en quartiers prioritaires.

Missions

La MDEF de Lyon exerce notamment une mission d'observation de la situation de l'emploi et d'anticipation des mutations économiques du bassin lyonnais.

Elle contribue à la coordination des actions du service public de l'emploi et participe en complémentarité avec les réseaux spécialisés et les acteurs locaux dans le respect des compétences :

- à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi, en particulier dans les quartiers prioritaires
- au maintien et au développement de l'activité et de l'emploi ainsi qu'à l'aide à la création et à la reprise d'entreprise

En lien avec les entreprises, les partenaires sociaux, les chambres consulaires et les branches professionnelles, elle contribue au développement de la gestion territorialisée des ressources humaines.

Public accueilli

Demandeurs d'emploi, salariés, entreprises

Offre de services

Pour le grand public

- Accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique dans la recherche d'emploi
- Appui et préparation à la recherche d'emploi
- Découverte des métiers, forums, visites d'entreprises
- Information conseil sur le choix d'une formation
- Accueil et appui aux projets de création d'activité

Pour les entreprises

- Valorisation des métiers auprès du grand public
- Aide et accompagnement pour le recrutement
- Pré-recrutement et mise en relation avec des candidats
- Conseil et accompagnement en gestion des ressources humaines
- Appui à la mise en œuvre de la clause sociale

Contacts et horaires

Siège

107-109, Boulevard Vivier Merle
69003 Lyon
*Nouvelle adresse à compter
du 1^{er} janvier 2017 :*
24, rue Etienne Rognon 69007 Lyon

04 78 60 20 82
contact@mdef-lyon.fr
www.mdef-lyon.fr

Horaires :

du lundi au jeudi
8h45-12h30 et 13h30-17h45
Vendredi
8h45-12h30 et 13h30-16h45

Antenne MDEF Gerland

62, rue Georges Gouy 69007 Lyon
04 37 65 32 60

Horaires :

du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Antenne MDEF Voltaire

265, rue Duguesclin 69003 Lyon
04 78 62 39 89

Horaires :

du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Antenne MDEF Mermoz

172, avenue Général Frère 69008 Lyon
04 72 78 56 80

Horaires :

du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Antenne MDEF Duchère

229, avenue du plateau 69009 Lyon
04 37 49 79 35

Horaires :

du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h
fermé mardi matin

Contact professionnel SPRO

Directeur : Vincent BELEY

04 78 60 20 82 - vincent.beley@mdef-lyon.fr

Responsable d'antenne MDEF Gerland : Samuel TOCANIER

04 37 65 32 60 - samuel.tocanier@mdef-lyon.fr

Responsable d'antenne MDEF Mermoz : Isabelle CLEDAT

04 72 78 56 80 - isabelle.cledat@mdef-lyon.fr

Responsable d'antenne MDEF Duchère : Sabine DUMONT,

04 37 49 79 35 - sabine.dumont@mdef-lyon.fr

Directrice adjointe antenne MDEF Voltaire : Anne FARGIER-AMAOUZ,

04 78 62 39 89 - aamaouz@mlyon.org

Mission Locale de Lyon

Associations créées par une commune ou un groupement de communes. Les Missions locales sont présidées par un(e) élu(e) d'une collectivité territoriale et pilotées par un conseil d'administration comprenant : des élus des collectivités locales, du Conseil Régional, les services de l'Etat, les partenaires économiques, sociaux et associatifs. Elles sont membres du service public de l'emploi et font partie du réseau des prescripteurs des mesures, dispositifs financés par le Conseil Régional.

Missions

Les Missions locales sont aux côtés des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les aider à entrer dans la vie professionnelle. Elles les accompagnent dans leurs démarches d'orientation, de formation et d'emploi. Elles intègrent dans leur accompagnement les questions périphériques et pourtant primordiales que sont la santé, le logement et la mobilité.

Public accueilli

Jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil.

Offre de services

Les missions de la Mission Locale de Lyon sont :

- Accueil, information, orientation, accompagnement et suivi personnalisé
- Aide à l'orientation et au choix professionnel
- Accompagnement des projets de formation
- Accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi
- Développement d'une relation entreprise au service des jeunes

Opérateur CEP

- **Niveau 1 - Accueil et information individualisée** : les publics, quel que soit leur statut, sont accueillis individuellement sur les antennes Mission Locale par les chargés d'accueil. Les jeunes relevant du champ de compétence de la Mission Locale sont accueillis en entretien individuel par un conseiller emploi formation. ce premier accueil est organisé sur des journées fixes par semaine. Les chargés d'accueil procèdent à un premier diagnostic pour les publics ne relevant pas du champ de compétence de la Mission locale afin de cerner les attentes, d'apporter un premier niveau d'information ou d'orientation
- **Niveau 2 - Conseil personnalisé** : le public est accompagné dans ses démarches sur le lieu d'accueil par l'accueillant SPRO (ordinateurs à disposition avec les sites de recherche, remise de documentation, recherches spécifiques..)
- **Niveau 3 - Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet**

Contact et horaires

Mission locale de Lyon - Antenne Atrium

107/109, Boulevard Vivier Merle
69 003 Lyon
téléphone : 04 72 56 99 99
siege@mllyon.org
<http://www.missionlocalelyon.fr/>

Horaires :

Lundi : 13h30 - 17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Antennes Pentes

2, rue des Pierre plantées 69001 Lyon
téléphone : 04 72 10 60 00

Horaires :

Lundi : 13h30-17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Antenne Voltaire

265, rue Duguesclin 69003 Lyon
téléphone : 04 78 62 39 89

Horaires :

Lundi : 13h30-17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Antenne de Gerland

52, rue Georges Gouy 69007 Lyon
téléphone : 04 37 65 49 00

Horaires :

Lundi : 13h30-17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Antenne de Bachut

307, avenue Berthelot 69008 Lyon
téléphone : 04 72 78 59 00

Horaires :

Lundi : 13h30-17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Antenne de Vaise

5, rue Roger Salengro 69 009 Lyon
téléphone : 04 72 19 21 21

Horaires :

Lundi : 13h30-17h
du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Contact professionnel SPRO

Directrice : Christine VAISSE

04 72 56 99 99 - c.vaisse@mllyon.org

Directrice adjointe Antenne des Pentes : Sylvie LOMBARD

04 72 10 60 00 - s.lombard@mllyon.org

Directrice adjointe Antenne Voltaire : Anne FARGIER-AMAOUZ

04 78 62 39 89 - aamaouz@mllyon.org

Directeur adjoint Antenne Gerland : Samuel TOCANIER

04 37 65 32 60 - samuel.tocanier@mdef-lyon.fr

Directrice adjointe Antenne de Bachut : Patricia BECART

04 72 78 59 00 - p.becart@mllyon.org

Directeur adjoint Antenne Vaise : Régis NIEMCZYK

04 72 19 21 21 - r.niemczyk@mllyon.org

Mission Locale

Plateau Nord Val-de-Saône

Associations créées par une commune ou un groupement de communes, les Missions locales sont présidées par un(e) élu(e) d'une collectivité territoriale et pilotées par un conseil d'administration comprenant : des élus des collectivités locales, du Conseil Régional, les services de l'Etat, les partenaires économiques, sociaux et associatifs. Elles sont membres du service public de l'emploi et font partie du réseau des prescripteurs des mesures, dispositifs financés par le Conseil Régional.

Missions

Les Missions locales sont aux côtés des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les aider à entrer dans la vie professionnelle. Elles les accompagnent dans leurs démarches d'orientation, de formation et d'emploi. Elles intègrent dans leur accompagnement les questions périphériques et pourtant primordiales que sont la santé, le logement et la mobilité.

Public accueilli

Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Offre de services

Les missions de la Mission Locale de Lyon sont :

- Accueil, information, orientation, accompagnement et suivi personnalisé
- Aide à l'orientation et au choix professionnel
- Accompagnement des projets de formation
- Accompagnement renforcé pour l'accès à l'emploi
- Développement d'une relation entreprise au service des jeunes

Opérateur CEP

- **Niveau 1 - Accueil et information individualisée** : les personnes sont reçues en individuel avec analyse de leur demande (soit physiquement soit par entretien téléphonique) avec délivrance d'informations et de documentations. Une fiche de liaison peut être transmise avec les coordonnées d'une structure partenaire pour accompagner la personne lors d'un relais.
- **Niveau 2 - Conseil personnalisé** : le public est accompagné dans ses démarches sur le lieu d'accueil par l'accueillante SPRO (ordinateur à disposition avec les sites de recherche, remise de documentation, recherches spécifiques...)
- **Niveau 3 - Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet**

Contact et horaires

Mission locale du Plateau Nord Val-de-Saône - siège

20, rue Ampère
69 270 Fontaines-sur-Saône
04 72 27 45 50
missloc.pnvs@mlpnvs.org
www.mlpnvs.org

Antenne de Rillieux-la-Pape

62 B, avenue de l'Europe
69140 Rillieux-la-Pape
04 72 01 80 30
mlpnvs.rillieux@mlpnvs.org

Antenne de Caluire

21, chemin de Crépieux
69300 Caluire-et-Cuire
04 72 27 25 25
mlpnvs.caluire@mlpnvs.org

Antenne Val-de-Saône

4, avenue Carnot
69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 04 78 98 20 49

Horaires :

Lundi : 9h/12h - 14h/17h

Mardi : 14h/17h

Mercredi : 9h/12h - 14h/17h

Jeudi : 9h/12h - 14h/17h

Vendredi : 9h/12h

Contact professionnel SPRO

Directrice adjointe : Marie-Hélène BRUN

04 72 27 25 25 - mh.brun@mlpnvs.org

Conseillère/Référente formation : Séverine ROULET

04 72 27 25 25 - s.roulet@mlpnvs.org

OPCALIM

OPCALIM rassemble toutes les entreprises des branches de l'Industrie Alimentaire, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en détail, pour répondre à leurs enjeux Emploi-Formation et aux priorités de l'Etat.

Missions

En tant qu'OPCA, OCTA et OPACIF, OPCALIM accompagne les entreprises adhérentes et leurs salariés dans tous leurs projets Emploi-Formation ainsi que les chercheurs d'emploi souhaitant se reconverter et s'insérer dans le secteur alimentaire.

Public accueilli

Salariés

Offre de services

Opérateur CEP

- Collecter, mutualiser et gérer toutes contributions au titre de la formation des entreprises de son champ de compétence
- Informer les entreprises et leurs salariés sur les dispositifs de formation professionnelle et les accompagner ainsi que les branches dans l'analyse de leurs besoins en formation
- Contribuer à identifier les compétences et les qualifications au sein au regard de leurs stratégies
- Développer la formation en alternance notamment les contrats de professionnalisation
- Prendre en charge les dépenses des entreprises ou des salariés au titre de la formation professionnelle continue, de fonctionnement des CFA, de fonctionnement des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications etc.
- Coordonner, adapter et développer des réponses aux besoins de formation des entreprises et des salariés, branches et interbranches
- Assurer, au bénéfice de l'ensemble des entreprises, notamment en milieu agricole et rural, un service de proximité
- Conclure des partenariats de nature à développer la formation et les compétences des salariés, futurs salariés ou demandeurs d'emploi (Etat, collectivités territoriales, Pôle emploi, FPSPP etc.)

Contact et horaires

OPCALIM

Direction territoriale Sud-Est

42, Cours Suchet

Le Milkyway

69002 Lyon

04 37 37 87 50

<http://www.opcalim.org/>

Pour les entreprises de -10 salariés : 01 40 19 41 96 – 01 40 19 41 77

dgo-tpe.sudest@opcalim.org

Pour les entreprises de 10 salariés : 01 40 19 41 97 – 01 40 19 41 74

dgo-plus10.sudest@opcalim.org

Pour les demandeurs d'emploi : 01 40 19 41 80

dgo-de@opcalim.org

Point Information Jeunesse Confluence

Les structures du réseau Information Jeunesse sont labellisées par l'Etat et soutenues financièrement par les collectivités locales. Elles interviennent dans un cadre défini par les chartes de l'information jeunesse française et européenne.

Missions

Le réseau Information Jeunesse a une mission d'intérêt général. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes autour de l'orientation, des métiers, des projets et initiatives, de la vie pratique, de la santé, du logement, de la culture, des loisirs et de l'international.

Au sein du réseau Information Jeunesse, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ), les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les CRIJ sont aussi des centres ressources régionaux ainsi que des centres de formation essentiellement de leur réseau.

Le réseau Information Jeunesse participe à la démarche éducative pour permettre aux jeunes de comprendre leur environnement et de gagner en autonomie.

Public accueilli

Tous publics et particulièrement les jeunes : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, déscolarisés, apprentis, salariés...

Offre de services

Il met en place des actions d'animation de l'information innovantes et favorise les partenariats avec les acteurs de territoire.

Il propose un accueil gratuit, une information et une aide aux jeunes pour :

- Leur permettre de comprendre l'organisation de la scolarité et réussir leur vie professionnelle : études, métiers, emploi, formation
- Les préparer à devenir des citoyens responsables : droit et citoyenneté, logement, santé et bien-être, vie quotidienne
- Les inciter à la mobilité et à la découverte du monde : Europe et international
- Favoriser leur épanouissement personnel et familial : loisirs, sports, vacances

Lieu ressource, le Point Information Jeunesse (PIJ) Lyon Confluence traite différents thèmes : métiers, formations, emploi, sport, loisirs, vacances et mobilité, grâce à un fond documentaire du réseau information jeunesse réactualisé.

Contact et horaires

MJC Presqu'île Confluence

28 Quai Rambaud

69002 Lyon

04.78.38.49.69

contact@mjc-confluence.fr

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi : 8h30-21h sans interruption - samedi : 10h-17h

Vacances scolaires du lundi au vendredi : 9h-18h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Pierre BOBINEAU

Informateur Jeunesse : Etienne MALFROY

07 85 59 14 37 ou 04 78 38 49 64 - etienne.malfroy-camine@mjc-confluence.fr

Point Information Jeunesse

Quartier Vitalité

Les structures du réseau Information Jeunesse sont labellisées par l'Etat et soutenues financièrement par les collectivités locales. Elles interviennent dans un cadre défini par les chartes de l'information jeunesse française et européenne.

Missions

Le réseau Information Jeunesse a une mission d'intérêt général. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes autour de l'orientation, des métiers, des projets et initiatives, de la vie pratique, de la santé, du logement, de la culture, des loisirs et de l'international.

Au sein du réseau Information Jeunesse, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ), les Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les CRIJ sont aussi des centres ressources régionaux ainsi que des centres de formation essentiellement de leur réseau.

Le réseau Information Jeunesse participe à la démarche éducative pour permettre aux jeunes de comprendre leur environnement et de gagner en autonomie.

Public accueilli

Tous publics et particulièrement les jeunes : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, déscolarisés, apprentis, salariés...

Offre de services

Il met en place des actions d'animation de l'information innovantes et favorise les partenariats avec les acteurs de territoire.

Il propose un accueil gratuit, une information et une aide aux jeunes pour :

- leur permettre de comprendre l'organisation de la scolarité et réussir leur vie professionnelle : études, métiers, emploi, formation
- les préparer à devenir des citoyens responsables : droit et citoyenneté, logement, santé et bien-être, vie quotidienne
- les inciter à la mobilité et à la découverte du monde : Europe et international
- favoriser leur épanouissement personnel et familial : loisirs, sports, vacances

Contact et horaires

Point Information Jeunesse

7 rue Saint-Polycarpe

69001 Lyon

04 78 39 36 36

quartieritalite@wanadoo.fr

<http://www.crijrhonealpes.fr>

Horaires :

Lundi : 15h/19h

Mardi : 15h/19h

Mercredi : 15h/19h

Jeudi : 15h/19h

Vendredi : 15h/19h

Samedi : 13h/17h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Raouf EFFSAOUI

04 78 39 36 36 - quartieritalite@wanadoo.fr

Pôle emploi

Agences Grand Lyon Centre et Nord

Missions

Pôle emploi assure une mission de service public afin d'"agir pour l'emploi" avec les objectifs suivants :

- Accueillir, indemniser, orienter et accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi
- Accueillir les personnes souhaitant évoluer dans leur projet professionnel ou à la recherche d'un emploi durable
- Conseiller et accompagner les entreprises dans tous leurs recrutements

Public accueilli

Demandeurs d'emploi, Salariés, Entreprises

Offre de services

- Accueil et inscription des demandeurs d'emploi par téléphone, par internet, suivi d'un entretien diagnostic
- Accompagnement dans la recherche d'emploi jusqu'au placement
- Conseil dans les choix d'orientation et de formation sous la forme d'entretiens personnalisés, d'ateliers collectifs, de prestations d'orientation.
- Consultation, en libre accès, de documentations, d'adresses utiles et d'Internet dans chaque agence d'accueil
- Versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés, d'aides à la reprise et recherche d'emploi, d'aides financières à la formation
- Accompagnement des entreprises à travers une analyse des besoins en recrutement, sélection des candidats et information sur les mesures d'aide à l'embauche

Offre de services dématérialisée : <http://www.pole-emploi.fr>

- Emploi store (MOOC – e-learning Serious Game, ateliers...) : <http://www.emploi-store.fr>
- Salons en ligne : <https://salonenligne.pole-emploi.fr/candidat/>
- Enquêtes Besoins en Main-d'Oeuvre : <http://bmo.pole-emploi.org/static/bmo2015>

Opérateur CEP

Niveau 1 - accueil individualisé : L'accueil information de premier niveau s'adresse à tous publics en recherche d'une information ou d'un conseil. L'accueil de premier niveau a pour but d'accueillir la demande des personnes, de leur apporter un premier niveau d'information

en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant si besoin, vers les interlocuteurs les plus à même de les accompagner dans une démarche approfondie. L'accueil est gratuit et individualisé. La demande formulée est écoutée et analysée quelle que soit la situation des personnes.

Niveau 2 & 3 - Conseil personnalisé et accompagnement à la mise en oeuvre du projet

- 5 prestations d'orientation spécialisée : Activ'Projet / Construire son parcours de formation / POPS-MDPH / Rendez-vous rebond / Regard croisé
- 6 ateliers projets généralistes : Décider de se former / Savoir choisir son organisme de formation / Se préparer à la VAE / Kits sectoriels / Identifier ses atouts et compétences / Rechercher des informations pour mieux connaître un secteur d'activité ou un métier
- Outils : Guide Méthodologique d'Orientation (GMO), Complément spécifique EOS (tests cognitifs, etc.), Kit bénéficiaire

Contacts et horaires

Pôle emploi Caluire et Cuire

9, chemin des Petites Brosses
69643 CS 30155 Caluire-et-Cuire
ape.69109@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Vaise

29, avenue Joannès Masset 69009 Lyon
ale.lyon-vaise@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Albert Thomas

68, cours Albert Thomas 69008 Lyon
apelyon-bachut.69313@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Vivier Merle

107, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
pelyon-part-dieu.69241@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Bollier

63, rue André Bollier 69007 Lyon
apelyonbollier.69256@pole-emploi.fr

Pôle emploi Neuville-sur-Saône

4, avenue Carnot 69250 Neuville-sur-Saône
apeneuville.69040@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Confluence

59, rue Dénuzière 69002 Lyon
apelyonconfluence.69225@pole-emploi.fr

Pôle emploi Rillieux-la-Pape

65, rue du pesage 69140 Rillieux-la-Pape
ale.69106@pole-emploi.fr

Pôle emploi Lyon Croix-Rousse

49, rue de Cuire 69004 Lyon
alelyon-cx-rousse.69027@pole-emploi.fr

Horaires :

Accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30

Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi : 12h30-16h15

Contact professionnel SPRO

Chargée de mission formation : Brigitte FROMENTIN

04 72 71 57 06 - brigitte.fromentin@pole-emploi.fr

Pôle emploi Cadres

Missions

Pôle-emploi Cadres reçoit les personnes en recherche d'emploi ayant cotisé à une caisse de retraite cadre (AGIRC). Ces demandeurs d'emploi doivent avoir exercé des responsabilités, par délégation ou dirigé une entreprise.

Pôle emploi Cadres met à disposition des offres (régionales, nationales, et internationales), des informations sur le marché de l'emploi des cadres, une documentation spécifique et tous les outils de la recherche d'emploi (bornes Internet, téléphones, photocopieurs...).

Public accueilli

Toute personne ayant cotisé à une caisse de retraite cadre (AGIRC).

Offre de services

- Accueil et inscription des demandeurs d'emploi par téléphone, par Internet, suivi d'un entretien diagnostic
- Accompagnement dans la recherche d'emploi jusqu'au placement
- Conseil dans les choix d'orientation et de formation sous la forme d'entretiens personnalisés, d'ateliers collectifs, de prestations d'orientation
- Consultation, en libre accès, de documentations, d'adresses utiles et d'Internet dans chaque agence d'accueil
- Versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés, d'aides à la reprise et recherche d'emploi, d'aides financières à la formation
- Accompagnement des entreprises à travers une analyse des besoins en recrutement, sélection des candidats et information sur les mesures d'aide à l'embauche

Offre de services dématérialisée : <http://www.pole-emploi.fr>

- Emploi store (MOOC – e-learning Serious Game, ateliers...) : <http://www.emploi-store.fr>
- Salons en ligne : <https://salonenligne.pole-emploi.fr/candidat/>
- Enquêtes Besoins en Main-d'Oeuvre : <http://bmo.pole-emploi.org/static/bmo2015>

Opérateur CEP

Niveau 1 - Accueil individualisé : L'accueil information de premier niveau s'adresse à tous publics en recherche d'une information ou d'un conseil. L'accueil de premier niveau a pour but d'accueillir la demande des personnes, de leur apporter un premier niveau d'information en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant si besoin, vers les interlocuteurs les plus à même de les accompagner dans une démarche approfondie.

L'accueil est gratuit et individualisé. La demande formulée est écoutée et analysée quelle que soit la situation des personnes.

Niveau 2 & 3 - conseil personnalisé et accompagnement à la mise en oeuvre du projet

- 5 prestations d'orientation spécialisée : Activ'Projet / Construire son parcours de formation / POPS-MDPH / Rendez-vous rebond / Regard croisé
- 6 ateliers projets généralistes : Décider de se former / Savoir choisir son organisme de formation / Se préparer à la VAE / Kits sectoriels / Identifier ses atouts et compétences / Rechercher des informations pour mieux connaître un secteur d'activité ou un métier
- Outils : Guide Méthodologique d'Orientation (GMO), Complément spécifique EOS (tests cognitifs, etc.), Kit bénéficiaire

Contacts et horaires

Pôle emploi Cadres

6, cours André Philip
CS 30037
69626 Villeurbanne
esp.cadres-lyon@pole-emploi.fr

Horaires :

Accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi : 12h30-16h15

Contact professionnel SPRO

Chargée de mission formation : Brigitte FROMENTIN

04 72 71 57 06 - brigitte.fromentin@pole-emploi.fr

Pôle emploi Spectacle

Missions

Acteurs, techniciens et autres professionnels du spectacle bénéficient d'aides spécialisées pour leur recherche d'emploi au sein des agences Pôle emploi Spectacle. Elles s'adressent à tous les employeurs d'artistes musiciens, aux intermittents de la musique, aux intermittents du théâtre et du cinéma, aux professionnels non intermittents ainsi qu'à ceux qui désirent faire leurs premiers pas dans le monde du spectacle. Les entreprises ont également la possibilité d'organiser castings et auditions dans les agences Pôle emploi spectacle.

Public accueilli

Employeurs d'artistes musiciens, intermittents de la musique, intermittents du théâtre et du cinéma, professionnels non intermittents et personnes qui désirent faire leurs premiers pas dans le monde du spectacle

Offre de services

- Accueil et inscription des demandeurs d'emploi par téléphone, par Internet, suivi d'un entretien diagnostic
- Accompagnement dans la recherche d'emploi jusqu'au placement
- Conseil dans les choix d'orientation et de formation sous la forme d'entretiens personnalisés, d'ateliers collectifs, de prestations d'orientation.
- Consultation, en libre accès, de documentations, d'adresses utiles et d'Internet dans chaque agence d'accueil
- Versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés, d'aides à la reprise et recherche d'emploi, d'aides financières à la formation
- Accompagnement des entreprises à travers une analyse des besoins en recrutement, sélection des candidats et information sur les mesures d'aide à l'embauche

Offre de services dématérialisée : <http://www.pole-emploi.fr>

- Emploi store (MOOC – e-learning Serious Game, ateliers...) : <http://www.emploi-store.fr>
- Salons en ligne : <https://salonenligne.pole-emploi.fr/candidat/>
- Enquêtes Besoins en Main-d'œuvre : <http://bmo.pole-emploi.org/static/bmo2015>

Opérateur CEP

Niveau 1 - accueil individualisé : L'accueil information de premier niveau s'adresse à tous publics en recherche d'une information ou d'un conseil. L'accueil de premier niveau a pour but d'accueillir la demande des personnes, de leur apporter un premier niveau d'information en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant si besoin, vers les interlocuteurs les plus à même de les accompagner dans une démarche approfondie.

L'accueil est gratuit et individualisé. La demande formulée est écoutée et analysée quelle que soit la situation des personnes.

Niveau 2 & 3 - conseil personnalisé et accompagnement à la mise en oeuvre du projet

- 5 prestations d'orientation spécialisée : Activ'Projet / Construire son parcours de formation / POPS-MDPH / Rendez-vous rebond / Regard croisé
- 6 ateliers projets généralistes : Décider de se former / Savoir choisir son organisme de formation / Se préparer à la VAE / Kits sectoriels / Identifier ses atouts et compétences / Rechercher des informations pour mieux connaître un secteur d'activité ou un métier
- Outils : Guide Méthodologique d'Orientation (GMO), Complément spécifique EOS (tests cognitifs, etc.), Kit bénéficiaire

Contact et horaires

Pôle emploi Spectacle Rhône

7, rue Louis Guérin
69628 Villeurbanne
culture-spectacle.69280@pole-emploi.fr

<http://www.pole-emploi.fr/informations/pole-emploi-spectacle-@/spectacle/>

Horaires :

Accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30

Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi : 12h30-16h15

Contact professionnel SPRO

Chargée de mission formation : Brigitte FROMENTIN

04 72 71 57 06 - brigitte.fromentin@pole-emploi.fr

SCUIO / SOIE - Lyon I

Le SOIE est le Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiant-e-s de l'Université Claude Bernard Lyon 1. L'équipe du SOIE travaille en collaboration avec des équipes pédagogiques, des enseignantes et divers partenaires.

Le SOIE est implanté au Campus LyonTech la Doua et met en place des permanences sur la Faculté de Médecine Lyon-Est.

Missions

Le SOIE accompagne principalement l'étudiant-e dans l'élaboration de son projet personnel ainsi que dans l'accomplissement de son insertion professionnelle.

Public accueilli

Etudiant-e-s, lycéen-e-s, jeunes diplômé-e-s, ancien-ne-s, doctorant-e-s, tout public en recherche d'information sur les études supérieures et leurs débouchés.

Offre de services

Le SOIE accompagne l'étudiant-e dans l'élaboration de son projet personnel ainsi que dans l'accomplissement de son insertion professionnelle :

- Accompagnement à la transition Lycée-Université par des actions : visites dans les lycées, salons, journées d'accueil, appui aux équipes pédagogiques dans les lycées
- Accueil à l'espace conseil ou au téléphone ou par mail : travail sur choix filières, réorientation
- Entretiens individuels d'orientation et de réorientation proposés pour les étudiants de Lyon1
- Création de modules d'enseignements spécifiques réorientation pour les étudiants de Lyon1 en difficulté (changer de cap, semestre de réorientation...)
- Gestion de modules de projet professionnel au sein des formations
- Organisation de Rencontres entre les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s de l'Université Claude Bernard Lyon 1 avec des acteurs du monde professionnel : Les Instants Pro'(chaque semaine).
- Organisation du Forum Avenirs (deuxième semaine de Mars) sur le campus de la Doua :
 - Conférences thématiques : pour apporter aux étudiants une meilleure connaissance des formations et débouchés professionnels intéressant directement leur avenir.
 - Les « Rendez-vous Formations » : présentation des formations de l'université Lyon1 par les enseignants
 - Espaces thématiques : Les organismes de recherche; les stages; l'entrepreneuriat; l'alternance; partir à l'étranger ; les métiers de la police et des armées

Contact et horaires

Campus LyonTech la Doua

“Le Quai 43” (face au Double Mixte)

28, avenue Gaston Berger

69622 Villeurbanne Cedex

2e étage - Pilier central

04 72 44 80 59 (permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h)

soie@univ-lyon1.fr

www.soie.univ-lyon1.fr

Horaires :

Lundi au jeudi : 12h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Antenne Santé du SOIE - Rockefeller

Faculté de Médecine Lyon-Est

8, avenue Rockefeller 69008 Lyon

Horaires :

Tous les mardis (uniquement sur rendez-vous)

Contact professionnel SPRO

Direction : Brigitte PAULIGNAN

directeur.soie@univ-lyon1.fr

Ingénieure conseil : Elyne VOLTA

elyne.volta@univ-lyon1.fr

SCUIO Lyon 2

Le Pôle orientation et réussite du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) aide les étudiants et les lycéens à construire leur projet de formation et d'insertion professionnelle.

Missions

Le SCUIO-IP est structuré à l'Université Lyon 2 en plusieurs missions :

- Le Pôle Orientation et Réussite informe et conseille les étudiants, met à leur disposition un fonds documentaire et organise des rencontres thématiques, tables rondes...
- Le Pôle Stage et Insertion gère les stages des étudiants, leurs propose une aide à la recherche d'emploi et une documentation sur le tissu économique régional.

Public accueilli

Étudiants, lycéens, tout public en recherche d'information sur les études supérieures et leurs débouchés

Offre de services

Le pôle « Orientation et Réussite » du SCUIO-IP met à disposition :

- une permanence d'accueil et orientation sur le Campus Porte des Alpes à Bron
- des entretiens individuels sur RDV avec un conseiller d'orientation sur le campus Porte des Alpes à Bron
- un centre de documentation situé sur le campus Porte des Alpes à Bron pour renseigner entre autres sur les formations et les métiers. Des magazines et journaux sont également en consultation libre
- une aide pour identifier les parcours de formation, s'informer sur les poursuites d'études ou de réorientation
- une aide et accompagnement à la recherche de stages et d'emploi

Contact et horaires

Pôle “Orientation et réussite” SCUIO-IP

Campus Porte des Alpes

Bat.B (rez-de-chaussée)

Bron

04 78 77 23 42 (matin uniquement)

pole.orientation-reussite@univ-lyon2.fr

etu.univ-lyon2.fr/orientation/

Horaires :

Accueil tous les jours de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Contact professionnel SPRO

Directeur adjoint : Didier CHRISTIN

Tél : 04 78 69 74 38 - didier.christin@univ-lyon2.fr

SCUIO Lyon 3

Le SCUIO est le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation. Créé dans toutes les universités françaises, il a pour mission d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants dès l'entrée à l'université, tout au long du cursus universitaire et jusqu'à l'insertion professionnelle.

Missions

Le service est placé sous l'autorité du Président de l'Université. A Jean Moulin Lyon 3, il se structure en trois pôles :

- le Centre d'Information de Documentation et d'Orientation (CIDO) pour construire son parcours de formation et son projet professionnel
- le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) pour préparer son entrée dans la vie professionnelle
- l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) pour connaître les débouchés des diplômés

Public accueilli

Étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi et salariés en recherche d'information sur les études supérieures et leurs débouchés

Offre de services

- Information sur les filières de formation initiale et continue ou par l'alternance et sur les métiers, à destination de tous les publics. Consultation d'une importante documentation (papier et en ligne) et de bases de données spécialisées se rapportant aux études, aux métiers, au marché de l'emploi et aux entreprises.
- Création et mise en place d'unités d'enseignements en lien avec le projet et l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université.
- Accompagnement pour élaborer un projet d'études (orientation, réorientation, formations complémentaires, départ à l'étranger) et des projets professionnels y compris l'entrepreneuriat. L'étudiant est amené à mettre en relation ses atouts, talents, motivations et compétences (développées à l'université et en dehors) avec le marché de l'emploi à l'aide de conseillers spécialisés.
- Organisation de manifestations liées aux débouchés métiers des formations et aux attentes du marché du travail en partenariat avec de nombreux partenaires professionnels auprès des inscrits de l'Université ou de tous publics selon les cas.
- Aide à l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés de Lyon 3 (mise à disposition d'offres de jobs, de stages, de contrats en alternance d'emplois, de dossiers d'entreprises, de revues spécialisées...), conseils autour des techniques de recherche d'emploi ou de stages.

- Réalisation d'enquêtes relatives au devenir des étudiants, de la première année universitaire jusqu'à deux ans et demi après l'obtention d'une licence, d'une licence professionnelle, d'un Master ou d'un doctorat
- Appui en faveur d'une transition lycée-Université réussie par de multiples actions d'appui à destination de tous les acteurs de l'enseignement secondaire : élèves, associations de parents, Proviseurs, Professeurs, Conseiller(e)s d'orientation psychologues.
- Aide aux salariés et demandeurs d'emploi pour identifier les différentes formations proposées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 susceptibles de répondre à leur projet de développement de compétences.
- Informer et de communiquer sur l'offre de formation continue/VAE de l'Université,
- L'accompagnement des publics se matérialise par :
 - un premier accueil téléphonique, électronique ou physique selon l'objet de la demande
 - celui-ci peut ensuite être approfondi lors d'entretiens individuels et/ou d'ateliers collectifs avec des conseillers spécialisés en orientation et/ou insertion en fonction des besoins détectés et des possibilités du service. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne.

Contact et horaires

SCUIO

6, cours Albert Thomas
Salle Olympie
69008 Lyon
scuio-ip@univ-lyon3.fr
www.univ-lyon3.fr/fr/insertion-
professionnelle/information-orientation

Centre d'Information de Documentation et d'Orientation (CIDO)

Tél. : 04 78 78 78 40
cido@univ-lyon3.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi : 10h-12h30 / 13h30-17h

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Tél.: 04 78 78 72 83
baip@univ-lyon3.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 /13h30-17h

Contact professionnel SPRO

Responsable : Yann TENTORINI - yann.tentorini@univ-lyon3.fr

Conseiller référente SPRO : Brigitte AULAGNON - brigitte.aulagnon@univ-lyon3.fr



UNAGECIF

UNAGECIF est l'OPACIF de quatre secteurs d'activité : Entreprises issues des Industries Électriques et Gazières, la SNCF, la RATP et la Banque de France représentant environ 400 000 salariés.

Missions

UNAGECIF gère la contribution au titre du Congé Individuel de Formation de ses entreprises adhérentes et permet ainsi de financer les Congés Individuels de Formation, de VAE, de bilans de compétences et d'examens et les formations hors temps de travail.

UNAGECIF assure également l'information, le conseil et l'accompagnement personnalisé auprès des bénéficiaires (ou salariés et ex-CDD) qui relèvent de nos quatre secteurs concernés.

Public accueilli

Salariés ou ex-CDD des 4 secteurs d'activités :

- Entreprises des Industries Électriques et Gazières
- la SNCF
- la RATP
- la Banque de France

Offre de services

OPCA

Collecte et gestion des fonds de la formation professionnelle continue

Conseil et solutions emploi-formation adaptés aux problématiques RH des établissements

OPACIF

Conseil et Financement des projets CIF (CIF, CVAE, CBC)

Conseil en évolution professionnelle

L'équipe de l'UNAGECIF à Lyon organise des réunions d'information collective ouvertes à l'ensemble des salariés des entreprises adhérentes, ayant pour objectif de présenter la structure, le Compte Personnel de Formation ainsi que l'ensemble des congés formation financés. Les dates des réunions d'information collective sont disponibles en ligne : <http://unagecif.org/p-actualites-114489689871756.html>

Opérateur CEP

Niveau 1 : Accueil individualisé

UNAGECIF accueille, informe et oriente

- Réunions d'information collectives localement
- Chats
- Questions par téléphone ou en ligne avec un conseiller (mode asynchrone)
- Entretiens physiques et/ou téléphoniques (localement et en région)

Niveau 2 : Conseil personnalisé

UNAGECIF conseille le salarié dans l'élaboration de son projet

- Entretiens physiques et/ou téléphoniques (localement et en région)

Niveau 3 : Accompagnement à la mise en oeuvre du projet

UNAGECIF accompagne le salarié dans la mise en œuvre de son plan d'action

- Entretiens physiques et/ou téléphoniques (localement et en région)

Contact et horaires

UNAGECIF

48, bd des Batignolles 75017 Paris

Permanence à Lyon dans les locaux de l'AGEFOS PME

50 rue Saint-Jean de Dieu

69007 Lyon

www.moncep.unagecif.org

www.unagecif.org

Horaires :

Permanence téléphonique : 01 44 70 74 74

Contact professionnel SPRO

Responsable du service conseil : Dina DE ALMEIDA

01 44 70 80 27 / 06 10 81 43 42 - dealmeida@unagecif.org

UNIFAF est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) et l'OPCACIF de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

Missions

UNIFAF accompagne les salariés des associations et fondations des secteurs :

- du sanitaire
- des personnes âgées
- du handicap
- de la protection de l'enfance
- de l'aide à la famille
- du secteur des adultes et familles en difficulté

Public accueilli

- Salariés de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif
- Dirigeants et responsables d'établissements
- Demandeurs d'emploi après un CDI

Offre de services

OPCA

- Collecte et gestion des fonds de la formation professionnelle continue
- Conseil et solutions emploi-formation adaptés aux problématiques RH des établissements

OPACIF

- Conseil et Financement des projets CIF (CIF, CVAE, CBC)
- Conseil en évolution professionnelle

Opérateur CEP

Niveau 1 : Un accueil individualisé

Objectif : Analyser la situation professionnelle du demandeur, identifier les acteurs susceptibles de l'aider.

Un e-mail régional dédié qui permet d'établir un 1er contact : moncep.rhone-alpes@unifaf.fr

- Une ligne téléphonique régionale dédiée: 04 72 07 45 38
- Un accueil physique dans chaque Délégation régionale d'UNIFAF
- De l'information en ligne, disponible 24 h/24, fiable et structurée, actualisée régulièrement : <http://mon-cep.unifaf.fr>
- Un accès à des réunions d'information collectives et la possibilité de s'inscrire en ligne

Niveau 2 : Un conseil personnalisé

Objectif : formaliser le projet d'évolution professionnelle et sa mise en œuvre

- De l'information ciblée et des outils en ligne pour passer de l'idée au projet (outil de diagnostic, e-formation)
- Des entretiens avec le référent pour définir le projet professionnel
- Des ateliers méthodologiques pour être guidé, en groupe restreint, dans la construction et la formulation du projet professionnel et du projet de formation
- Un accès à des ressources expertes pour vérifier la faisabilité du projet (rencontres « d'ambassadeurs de métiers », mises en situation, bilans ...)

Niveau 3 : Un accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel

Objectif : définir le plan d'actions et soutenir le demandeur dans sa mise en œuvre

- Un accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'actions, le cas échéant avec les autres acteurs de l'orientation
- Une aide au montage technique et financier d'un dossier de demande de formation
- Un suivi dans le temps et une mesure des résultats

Contact et horaires

UNIFAF Rhône-Alpes

Immeuble Le Président – 74, Bd du 11 Novembre

CS 50039

69626 Villeurbanne Cedex

04 72 07 45 30

rhone-alpes@unifaf.fr

Horaires :

CEP : Permanence Téléphonique 04 72 07 45 38

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h15 à 12h

Contact professionnel SPRO

Secrétaire Générale de Région : Nelly KONG

Conseillères en Évolution Professionnelle : Yamina ACHFARI et Christine DELORME

04 72 07 45 38 - moncep.rhone-alpes@unifaf.fr

UNIFORMATION

UNIFORMATION, en tant que OPCA, OPACIF et OCTA est depuis plus de 40 ans, le partenaire emploi formation des entreprises et des salariés de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives et mutuelles.

Missions

UNIFORMATION réunit 21 branches professionnelles : acteurs du lien social et familial, aide à domicile, animation, ateliers et chantiers d'insertion, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, entreprises sociales pour l'habitat, foyers et services pour jeunes travailleurs, golfs, institutions de retraite complémentaire et de prévoyance, missions locales et PAIO, mutualités, offices publics de l'habitat, organisations professionnelles de l'habitat social, PACT, Pôle emploi, régies de quartier, régime général de la sécurité sociale, régime social des indépendants, sociétés coopératives d'HLM, sport, tourisme social et familial

Public accueilli

Tout public, en particulier les salariés dans le champ de l'économie sociale (hors sanitaire et médico-social), de la protection sociale ou de l'habitat social

Offre de services

Opérateur CEP

Au travers d'un échange d'environ 45 min/1h, le référent CEP va pouvoir :

- analyser la demande et identifier, le cas échéant, la structure la mieux à même d'offrir le service adapté (Autres opérateurs CEP).
- orienter vers un conseil de niveau 2 (travail sur le projet professionnel) qui sera assuré par le Conseiller en évolution professionnelle d'UNIFORMATION.
- informer sur les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les compétences, les qualifications et les formations selon les territoires. Pour cela elle dispose de ressources pédagogiques comme les **sites/bourses à l'emploi**, des **données socio-économiques internes**, des **données nationales** sur les métiers, l'emploi et la formation (ex : lien Orientation pour tous, Pôle Emploi, Rhône-Alpes Orientation), des fiches métiers (Code ROME...).
- informer sur les dispositifs existants (CPF, VAE, CIF, période de professionnalisation...).

Les dispositifs d'information peuvent faire l'objet **d'ateliers collectifs thématiques**.

Niveau 1 : Information et accueil

UNIFORMATION informe sur les métiers, les filières, les données socio-économiques territoriales et les dispositifs de formation.

Ce premier niveau d'information s'effectue sur rendez-vous individuel ou en dématérialisé via le 0969 32 05 55 + choix 2 (*de 9h à 17h, sauf lundi après-midi et vendredi après-midi, appel non surtaxé*) et le site Internet www.moncep.uniformation.fr

Niveau 2 : Conseil, Aide à la construction d'un projet professionnel (6 heures maximum)

Le Conseiller en Evolution Professionnelle travaille avec les salariés en individuel pour :

- analyser et valider la demande, les attentes, les besoins
- faire l'inventaire des compétences et l'évaluation des écarts au regard de l'objectif initial
- faire les préconisations éventuelles de prestations et démarches complémentaires : orientation, CBC, découverte des métiers...
- réaliser la synthèse des données et l'exploration du champ des possibles
- réaliser des enquêtes métiers
- formaliser et valider le projet pour l'atteinte de l'objectif

Niveau 3 : Accompagnement : assurer la mise en œuvre d'un projet professionnel

Durant cet accompagnement, les équipes d'Uniformation travaillent avec les salariés, en rendez-vous individuel, pour :

- définir le plan d'actions
- outiller pour la recherche d'emploi (CV, LM, TRE et démarche réseaux)
- assurer l'Ingénierie pédagogique et/ou financière du parcours de formation
- assurer le suivi de l'action

Contact et horaire

UNIFORMATION

30, rue pré Gaudry 69007 Lyon

www.uniformation.fr

Employeur : 0969 32 79 79

CEP et Salarié : 0969 32 05 55

Prestataire Emploi Formation : 0969 32 22 76

(de 9h à 17h, sauf lundi après-midi et vendredi après-midi, appel non surtaxé)

cepcentreest@uniformation.fr

<http://moncep.uniformation.fr>

Inscription aux permanences directement sur :

<http://www.uniformation.fr/Actualites/Regionales>

Contact professionnel SPRO

Conseiller en Évolution Professionnelle : Jean BAJARD

04 78 14 51 32 - 06 33 03 77 07 - jbajard@uniformation.fr

[Fiches ressources]

Les étapes d'un parcours VAE

Le Conseil en Évolution Professionnelle

Qu'est-ce qu'un OPACIF ?

Le Service Public Régional de l'Orientation

Les étapes d'un parcours VAE

Pour rappel, depuis le 17 janvier 2002, la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) est inscrite dans la loi et elle permet d'obtenir une certification (un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle) grâce à son expérience professionnelle. Elle s'adresse à toute personne engagée dans la vie active, quel que soit son niveau d'étude, son âge, son statut, ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la certification visée.

Plusieurs étapes composent un parcours VAE.

1. L'information

Cette étape est *facultative*. Elle permet de:

- être informé clairement sur les objectifs de la VAE
- maîtriser les informations réglementaires indispensables
- commencer à repérer la place et la pertinence de la démarche par rapport à sa situation

Qui réalise cette étape ?

Cette étape est réalisée par les structures membres du SPRO ou opérateurs CEP qui sont amenées à réaliser le premier niveau d'information sur la VAE.

2. Le conseil

Cette étape est *facultative*. Elle permet de:

- analyser la demande du bénéficiaire et réaliser un diagnostic partagé au regard de ses enjeux et de ses perspectives professionnelles
- vérifier la pertinence de l'objectif de certification par la VAE au vu de sa situation et de son projet, identifier des hypothèses de certifications.

Qui réalise cette étape ?

- Le Conseil Régional a désigné des **Points d'Assistance et de Conseil (PAC)** qui délivrent un conseil personnalisé de 1h à 3h à destination des demandeurs d'emploi et personnes en recherche d'emploi (contact GLYCEN : CIBC du Rhône).
- Cette étape est également réalisée par les opérateurs CEP.

3. L'assistance renforcée

Cette étape est *facultative*. Elle permet de :

- identifier les besoins d'appuis individualisés pour engager et/ou maintenir l'engagement dans la démarche de VAE
- mettre en œuvre les appuis individualisés d'ordre matériel, pédagogique ou psychologique à chaque étape du parcours de VAE.

Qui réalise cette étape ?

- Le Conseil Régional a désigné des **Points d'Assistance et de Conseil (PAC)** qui délivrent une assistance renforcée de 1h à 10h au maximum à destination des demandeurs d'emploi et, en second lieu, les salariés de niveau V et infra V (contact GLYCEN : CIBC du Rhône).

4. La recevabilité

Cette étape est *obligatoire*. Le candidat adresse sa demande à l'autorité ou l'organisme qui délivre la certification (via le livret de recevabilité ou livret 1). Ce dernier se prononce sur la recevabilité ou non de la demande, dans un délai de deux mois.

Qui réalise cette étape ?

L'autorité ou l'organisme qui délivre la certification (Éducation Nationale, Ministère chargé du Travail, DRDJSCS, Universités, écoles d'ingénieurs, etc.)

5. L'accompagnement

Cette étape est *facultative*. Elle permet au candidat (qui obtient une recevabilité positive) de bénéficier d'un accompagnement pour préparer son dossier de validation et /ou sa mise en situation professionnelle.

Qui réalise cette étape ?

Souvent des organismes de formation ayant une expertise sur le diplôme visé. Il s'agit d'une prestation dont la prise en charge peut être assurée partiellement ou totalement en fonction de certains critères (Pôle Emploi, Conseil Régional, OPACIF, etc.) .

4. L'entretien avec le jury

Cette étape est *obligatoire*. Le candidat peut être évalué sur **dossier** et/ou lors d'une **mise en situation professionnelle** réelle ou reconstituée.

Le jury est **souverain**. Il vérifie si les compétences du candidat, au regard du référentiel de certification, correspond à une validation totale, partielle ou nulle.

En cas de validation partielle, le jury émet des préconisations. Le candidat dispose de **5 ans pour obtenir la (les) partie(s) manquante(s)**.

Pour toute information complémentaire sur les Points Assistance Conseil VAE Rhône

CIBC du Rhône

180, rue de Créqui 69003 Lyon

Tél : 04 72 61 80 61

Directeur : Bruno AGOPOME - bruno.agopome@cibc-rhone.fr

Référente VAE : Régine ROUCH - regine.rouch@cibc-rhone.fr



Le Conseil en Évolution Professionnelle

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

Public accueilli

Le Conseil en Evolution Professionnelle est accessible à tout actif :

- personne en recherche d'emploi
- salarié du secteur privé
- travailleur indépendant
- artisan
- profession libérale
- autoentrepreneur
- salarié du secteur public

Lorsque l'étudiant ou le retraité occupe un emploi, celui-ci peut recourir au conseil.

Opérateurs nationaux du CEP

Cinq réseaux sont habilités à délivrer le service du CEP :

- APEC
- Cap Emploi
- Mission Locale
- Pôle emploi
- OPACIF (FONGECIF, FAFSEA, UNIFORMATION, UNIFAF, OPCALIM, FAFTT, UNAGECIF, AFDAS, AGEICIF CAMA)

Offre de services

L'offre de service du CEP telle que définie par l'arrêté du 16 juillet 2014 est structurée sur 3 niveaux et s'inscrit dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation.

La prestation du CEP (entretien, conseil et accompagnement) est gratuite.

Niveau 1 : Accueil - information individualisé

Les bénéficiaires de ce service disposent d'informations sur les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les compétences, les qualifications et les formations. L'objectif est de permettre au public d'acquérir des méthodes d'analyse, de le rendre proactif et autonome pour traiter les informations et découvrir plus aisément un ou plusieurs univers professionnels.

A la conclusion de son entretien, tout bénéficiaire est en mesure de mieux appréhender :

- son environnement professionnel et l'évolution des métiers sur le territoire
- les informations sur les différents dispositifs existants (services, prestations, formations)

Niveau 2 : Conseil personnalisé

Chaque bénéficiaire du CEP est pris en charge par un référent, qui reste l'interlocuteur principal tout au long de la construction du projet. Ensemble, ils vont construire le projet d'évolution professionnelle, de l'élaboration à sa réalisation.

Le conseil personnalisé s'inscrit dans une démarche dynamique avec des échanges adaptés aux besoins de la personne et à son degré d'autonomie en évitant toute approche prescriptive.

L'objectif est de permettre au bénéficiaire de formaliser son projet d'évolution professionnelle et de déterminer une stratégie.

Grâce à ce service, le bénéficiaire pourra :

- clarifier sa demande et ses priorités
- identifier ses compétences (transférables et/ou à acquérir)
- faire le lien entre ses compétences et les emplois
- bénéficier d'une méthodologie de construction du projet professionnel
- définir son projet et évaluer sa faisabilité

Niveau 3 : Accompagnement à la mise en oeuvre du projet

Troisième et dernière étape de l'offre de services du CEP, il s'agit de se rapprocher au maximum de la concrétisation du projet du bénéficiaire pré-construit aux étapes 1 et 2. La co-construction reste de mise et c'est l'expertise du référent qui va en permettre la réalisation.

Le référent, affecté lors de la réalisation du niveau 2, assure la continuité de l'accompagnement.

A partir du projet formalisé et de la stratégie repérée, le bénéficiaire et le référent vont poursuivre la co-construction vers un plan d'actions composé de :

- la définition des étapes et objectifs intermédiaires
- l'appréhension des actions pour chacune des étapes
- le repérage du parcours de formation si besoin
- la validation des dispositifs et prestations utiles au déroulement du plan
- l'évaluation du plan de financement
- la programmation des actions sur un calendrier prévisionnel

Qu'est-ce qu'un OPACIF ?

Présentation

Le Congé Individuel de Formation, le congé de bilan de compétences et le congé de VAE sont financés par des organismes paritaires agréés à ce titre (les OPACIF). Leurs fonds sont principalement issus d'une partie de la contribution fiscale unique versée par les employeurs à leur OPCA et de la cotisation CIF-CDD :

- 0,15 % de la masse salariale pour les employeurs de 10 à 49 salariés
- 0,2 % de la masse salariale pour les employeurs d'au moins 50 salariés
- 1 % des salaires versés aux salariés en contrat à durée déterminée (sauf exception) par tous les employeurs quelle que soit l'effectif.

Ces cotisations sont collectées par les OPCA qui les reversent aux OPACIF via le FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels).

Les OPACIF peuvent aussi percevoir des financements du FPSPP dans le cadre d'appels à projets lancés par celui-ci.

Missions des OPACIF

Les missions des OPACIF ont été recentrées sur l'information et l'accompagnement des salariés et des demandeurs d'emploi anciens titulaires d'un CDD, pour l'élaboration de leur projet de formation au titre du CIF.

Pour remplir leur mission, ils seront chargés de :

- Concourir à l'information des salariés et des demandeurs d'emploi qui ont été titulaires d'un CDD
- Délivrer un Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)
- Accompagner les salariés et les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel lorsque celui-ci nécessite la réalisation d'une action de formation, d'un bilan de compétences ou d'une VAE
- Financer les actions organisées dans le cadre du CIF, en lien, le cas échéant, avec la mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)
- S'assurer de la qualité des formations financées
- A noter qu'ils peuvent rembourser aux employeurs de moins de 50 salariés tout ou partie de l'indemnité de fin de contrat versée au salarié recruté en CDD pour remplacer un salarié parti en CIF
- Une convention triennale d'objectifs et de moyens est conclue entre chaque OPACIF et l'Etat.

Les organismes compétents

Les OPACIF peuvent être :

- des organismes interprofessionnels régionaux (les FONGECIF)
- des organismes de branche (qui peuvent être par ailleurs agréés comme OPCA)
- des organismes agréés pour certaines entreprises (AGECIF)

Les salariés souhaitant une prise en charge pour un congé individuel de formation, un congé de bilan de compétences ou de VAE, doivent faire une demande auprès de l'OPACIF correspondant au champ d'activité de leur employeur

On compte à ce jour 9 OPACIF pour les salariés du privé :

1. FONGECIF : interprofessionnel régional
2. AFDAS : branches de la culture, de la communication, des médias et des loisirs
3. AGECEF-CAMA : Organisme de mutualité agricole et crédit agricoles, CUMA, travaux forestiers, parcs et jardins zoologiques privés, jardineries et graineries, rouissage teillage de lin
4. FAFSEA : exploitations et entreprises agricoles
5. FAF TT : Travail Temporaire et ETTI
6. OPCALIM : Coopératives agricoles et industries alimentaires
7. UNAGECIF : Industries Électriques et Gazières, SNCF, RATP, Banque de France
8. UNIFAF: Branche sanitaire, sociale et médico-sociale et sociales privées à but non lucratif
9. UNIFORMATION : entreprises de l'économie sociale (secteurs coopératif, mutualiste, associatif)

Les 9 OPACIF sont désignés au niveau national pour délivrer le Conseil en Évolution Professionnelle, le conseil et l'accompagnement (niveaux 2 et 3 du CEP) étant destinés à leurs publics cibles.

Quel OPACIF interpeller ?

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) a mis en ligne un moteur de recherche pour aider les salariés à identifier l'OPACIF compétent, à partir de plusieurs critères de recherche :

- la convention collective applicable à l'entreprise via l'intitulé, le numéro de brochure au journal officiel (JO) ou le numéro d'identifiant (IDCC) de la convention
- l'activité économique de l'entreprise codée selon la Nomenclature d'activités Françaises (NAF/APE rév.2)

Lien : <http://site2.fpspp.org/WD180AWP/WD180Awp.exe/CONNECT/FPSPP9>

Le Service Public Régional de l'Orientation

L'orientation tout au long de la vie, c'est quoi ?

La Commission Européenne donne cette définition de l'orientation tout au long de la vie :

« L'orientation, en tant que processus continu, permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leur parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et ces compétences.

L'orientation comprend des activités individuelles et collectives d'information, de conseil, de bilans de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière. »

Le SPRO : qu'est-ce que c'est ?

Défini par la loi du 5 Mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (art.22), le Service Public Régional de l'Orientation est un service public à compétences partagées, qui s'appuie sur une nouvelle collaboration entre l'État et les Régions, avec pour ambition de répondre au mieux aux besoins de chaque citoyen en matière d'orientation tout au long de la vie :

- L'État définit au niveau national la politique d'orientation des élèves et des étudiants
- La Région organise le SPRO tout au long de la vie et coordonne sur les territoires les actions des organismes participants au SPRO.

Il répond à plusieurs objectifs :

- Répondre aux besoins de chaque personne en matière d'orientation tout au long de la vie,
- Mieux articuler les actions entre les différents acteurs de l'orientation
- Il constitue une offre globale d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement.
- Il organise la mise à disposition auprès des citoyens des offres de service des différents acteurs de l'AIO (Accueil Information Orientation) dans le cadre d'une mise en œuvre coordonnée au niveau de chaque territoire.

Le nouveau service public de l'orientation professionnelle

Près de 8 000 organismes concourent au service public de l'orientation professionnelle en France, avec des statuts bien différents qu'il s'agisse des CIO, de l'Onisep, de Pôle Emploi, des bureaux jeunesse, des missions locales, d'associations etc. A terme, chaque Rhônalpin devra bénéficier d'un accueil personnalisé, recevoir une information fiable, et des conseils et un accompagnement pour son orientation.

Les missions du SPRO : « Pas plus de 2 portes à pousser »

En entrant en contact avec un service d'orientation quel qu'il soit, la personne devra bénéficier d'un diagnostic de sa demande. Elle devrait alors être dirigée vers le service d'orientation correspondant précisément à ses besoins.

Expérimenté en Région Rhône-Alpes comme dans sept autres régions, le SPRO suppose le développement d'une culture commune d'orientation entre les différents services et une information partagée sur les dynamiques économiques locales.

En Auvergne, une plate-forme numérique unique d'orientation a été inaugurée en septembre 2015 : www.orientation.auvergne.fr

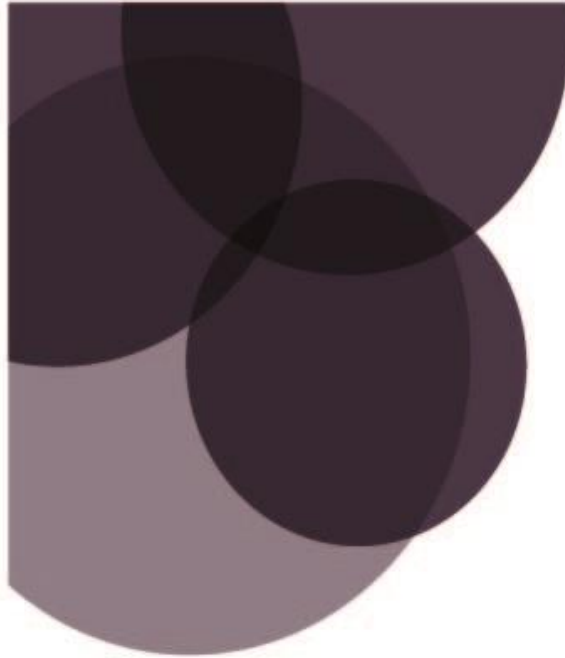
Celle-ci devrait s'étoffer pour devenir Auvergne Rhône-Alpes.

Article 22 de la loi du 5 Mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi, à la formation professionnelle et notamment celles reprises ci-après :

« L'Etat et les régions assurent le service public de l'orientation tout au long de la vie.

L'Etat définit, au niveau national, la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur. Avec l'appui, notamment, des centres publics d'orientation scolaire et professionnelle et des services communs internes aux universités chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation des étudiants mentionnés, respectivement, aux articles L. 315-5 et L. 714-1 du même code, il met en œuvre cette politique dans ces établissements et délivre à cet effet l'information nécessaire aux élèves et aux étudiants.

La région coordonne les actions des autres organismes participant au service public régional de l'orientation, assure un rôle d'information et met en place un réseau de centres de conseil sur la validation des acquis de l'expérience. »



**Retrouvez l'actualité locale de l'orientation sur
www.mdef-lyon.fr
(Rubrique Agenda des manifestations)**

contact@mdef-lyon.fr

**Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon
107-109, boulevard Vivier Merle
69438 Lyon cedex 03
contact@mdef-lyon.fr**

